

© Nicolás Richo

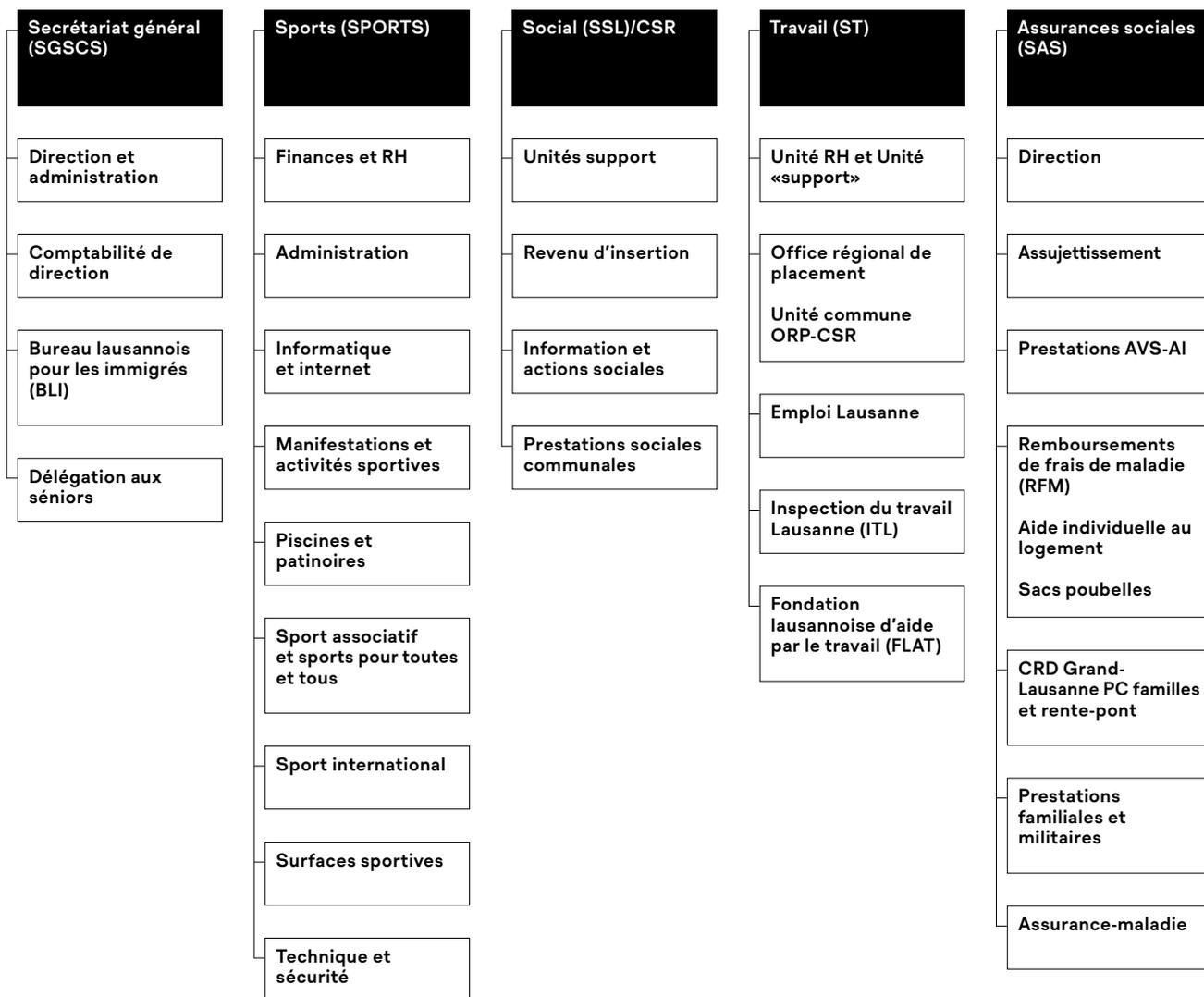


Direction des sports et de la cohésion sociale



Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

Directrice



Le nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion et de demandeuses et demandeurs d'emploi est en baisse. Malgré cette situation réjouissante, on observe une précarisation croissante d'une partie de la population qui se traduit par une augmentation des besoins dans le domaine de l'aide alimentaire et une pression importante sur le dispositif d'aide d'urgence. Afin de faire face à cette situation, la Direction a mis en place différentes mesures pour renforcer le soutien aux populations les plus précaires.

Ainsi, le dispositif d'hébergement d'urgence a été renforcé avec 10 places supplémentaires dans un immeuble situé à César Roux. Le dispositif compte désormais 108 places à l'année auxquelles s'ajoutent les 142 places du dispositif hivernal pour un total de 250 places au 1^{er} décembre.

De plus, de mai à novembre, un projet pilote d'hébergement pour publics spécifiques a proposé une solution de transition avec un accompagnement social à des personnes très vulnérables ainsi qu'à des personnes qui bénéficient de contrats de travail qui ne génèrent pas un revenu suffisant pour trouver un logement. Cette solution de transition a été proposée pour permettre aux bénéficiaires d'améliorer leur situation et de sortir de l'urgence. Cette expérience sera renouvelée en l'élargissant à d'autres publics spécifiques en 2023 et viendra renforcer le dispositif d'hébergement d'urgence.

En complément au dispositif existant et en étroite collaboration avec la Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise (FASL), les distributions alimentaires ont été pérennisées dans six maisons de quartier et complétées par un kiosque social. Ce dernier contribue de plus à lutter contre le non recours aux prestations sociales. Ce soutien à 120 foyers dans les maisons de quartiers est complété par un suivi social et une aide alimentaire pour une centaine d'autres ménages.

Le dispositif addiction a lui aussi évolué avec l'élaboration du projet pilote de vente régulée de cannabis «Cann-L» qui a été déposé auprès de l'Office fédéral de la santé publique. Mené conjointement avec Addiction Suisse, ce projet a pour but de mesurer les effets d'un modèle de vente à but non lucratif sur la consommation, tant en termes de santé, que de sécurité.

La protection des travailleuses et travailleurs et le renforcement des compétences des demandeuses et demandeurs d'emploi ont également été au cœur des préoccupations de la direction. Emploi Lausanne a été réorganisé pour répondre au mieux aux besoins des personnes en recherche d'emploi. Une campagne de prévention dans les ongleries menée en collaboration avec Unisanté a permis de mettre l'accent sur les mesures de protection des travailleuses et travailleurs dans un domaine d'activité encore peu structuré.

Dès le 1^{er} juillet, la direction a assuré la mise en œuvre de la mesure 49 du Plan Climat lausannois «diminuer le prix des transports publics» sous la forme d'une distribution de bon de rabais sur les abonnements annuels de transports publics aux personnes à la retraite, aux jeunes en formation et aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI. Cette mesure contribue à la lutte contre le changement climatique en favorisant le transfert modal et à renforcer le pouvoir d'achat des publics concernés. En outre, en facilitant les déplacements, elle renforce l'autonomie et le maintien du lien social des seniors.

Dans le cadre de ses «Rendez-vous citoyens», le bureau lausannois pour les immigrés a renforcé son accompagnement des candidates et candidats à la naturalisation en organisant des séances d'information pour répondre aux questions sur cette procédure. Durant l'année écoulée, 1'583 personnes (dont 247 enfants) ont reçu la promesse de bourgeoisie qui clôt la phase communale de la procédure de naturalisation.

Afin de renforcer sa capacité d'action et les synergies entre les différents domaines de la cohésion sociale, la Direction a défini les principes et orientations qui aboutiront en 2023 à une réorganisation touchant trois de ses services (Service social (SSL), Service des assurances sociales (SAS) et Secrétariat général (SGSCS)). Les prestations communales issues du SAS, du SSL et du SGSCS seront regroupées dans un nouveau service, le Service de l'intégration et des actions sociales de proximité (SISP). L'agence d'assurances sociales issue du SAS sera intégrée au SSL et le SGSCS se centrera sur ses missions transversales.

Du côté du sport, l'année 2022 a été marquée par de nombreuses actions et initiatives. «2022, l'année du vélo» a été l'une des plus emblématiques. Cette opération a mobilisé la direction avec un ensemble d'actions et d'événements pour la promotion de la pratique du vélo. De grandes manifestations cyclistes ont été accueillies avec une étape du Tour de France, le prologue du Tour de Romandie masculin et le départ du premier Tour de Romandie féminin. Elle a donné des ailes au vélo avec des actions de promotion du vélo auprès des femmes sous le titre «Lausanne roule au féminin». Cette politique engagée en faveur du vélo a contribué à l'obtention du label «Ville à vélo».

L'offre pour la pratique sportive pour tous les publics a été enrichie avec l'inauguration des «Halles sportives de Beaulieu». Ce lieu propose 12'000m² de surface dédiée au sport pour toutes et tous, avec une halle de basketball, un tennis park, un centre de padel, un boulodrome, un espace dédié à l'escalade de bloc et aux sports de force ainsi qu'une halle réservée aux sports à roulettes.

Enfin, du côté des infrastructures sportives, le Centre aquatique de la Vaudoise aréna, doté de quatre bassins et d'une pataugeoire, a accueilli dès le 1^{er} septembre tous les publics, des seniors aux athlètes, en passant par les enfants et les familles. Après le Centre sportif et le Stade de la Tuilière, il clôture une phase importante du volet sportif du programme Métamorphose de la Ville de Lausanne.

La direction remercie chaleureusement toutes ses équipes pour leur précieux engagement tout au long de cette année.

Secrétariat général sports et cohésion sociale (SGSCS)

Principales missions du service

Direction et administration

- apporter un appui sur les enjeux stratégiques;
- préparer et suivre les affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction;
- mener des projets stratégiques ou transversaux;
- coordonner l'administration transversale de la direction et du service;
- assurer le secrétariat de la Directrice;
- assurer le secrétariat du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération;
- assurer et coordonner la gestion RH du service et de la direction;
- assurer et coordonner les projets informatiques du service et de la direction;

- assurer et coordonner la communication interne et externe du service et de la direction.

Comptabilité

- produire une comptabilité de direction conforme au ROCF et assurer le suivi des pièces comptables transmises par les services;
- coordonner l'élaboration du budget et des comptes des services de la direction;
- assurer la gestion comptable du personnel de la direction.

Bureau lausannois pour les immigrées et immigrés (BLI)

- être le centre de compétence communal en matière d'intégration et de prévention du racisme tant pour le public que pour les partenaires institutionnels, sur les plans communal, cantonal et fédéral;
- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers;
- conseiller le public sur les questions liées à la migration;
- soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers;
- assurer une permanence de conseil et d'information en matière de racisme pour les incidents ayant eu lieu sur le territoire communal;
- assurer la primo-information pour les personnes migrantes arrivant sur le territoire communal;
- assurer l'information sur la procédure de naturalisation, analyser et traiter les demandes.

Délégation aux séniors

- assurer la mise en œuvre et le développement du plan d'action municipal de la politique sociale communale de la vieillesse, conformément à la démarche «Villes Amies des Aînées et Aînés»;
- garantir le lien entre les différents partenaires internes et externes (associations, institutions, etc.) actifs auprès la population sénior.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.40	4.40	4.90	4.40
Direction SCS	7.70	5.40	8.20	7.40
Intégration	7.50	7.50	8.20	7.50
Total service	19.60	17.30	21.30	19.30

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	1.70

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité SCS	5	4.40	5	4.40
Direction SCS	7	5.40	9	7.40
Intégration	10	7.50	11	7.50
Total service	22	17.30	25	19.30

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Direction SCS	-	-
Total service	0	0

Le service a accueilli trois apprenti-e-s employé-e-s de commerce (rattachés au SPEL) en 2022

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	2	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	2	5

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	2

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	38	0.48	24	0.51
Auxiliaires mensualisé-e-s	7	2.63	7	2.87
Auxiliaires payé-e-s au forfait	4	*	4	*
Total service	49	3.11	35	3.38

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

A partir de mars, soit dès le début de l'arrivée sur sol suisse de personnes fuyant la guerre en Ukraine, de nombreux services de la Ville, ainsi que des associations partenaires, se sont mobilisés pour contribuer à l'accueil de ces personnes à Lausanne. Des contacts ont également été développés entre certains services de la Ville et l'EVAM, organisme en charge de l'accueil des migrantes et migrants dans le canton de Vaud. Le Secrétariat général SCS pilote la Cellule Ukraine créée dans le but de garder une vue d'ensemble des prestations mises en place par les services de la Ville, d'en assurer la coordination, l'échange d'informations ainsi qu'une information régulière à l'attention de la Municipalité.

La nouvelle organisation du Secrétariat général a été finalisée.

Principales activités 2022

Direction et administration

Direction du service

La direction du service a piloté l'étude d'opportunité et les travaux préparatoires à la réorganisation de trois services de la direction avec, pour objectif, la création, en 2023, d'un Service de l'inclusion et des actions sociales de proximité (SISP) qui rassemblera les prestations sociales communales issues de l'actuel Service social (aide sociale d'urgence, dispositif addictions, aide sociale au logement, compétences de base, assainissement financier), de l'actuel Service des assurances sociales (notamment l'aide individuelle au logement et les bons de transports) et du secrétariat général (BLI et délégation aux seniors). Les prestations sociales cantonales seront regroupées au sein du SSL et le secrétariat général SCS se centrera sur ses missions transversales.

En collaboration avec le Service des bibliothèques et archives (BAVL), la direction du service a élaboré une solution qui permet désormais aux sans-papiers et aux personnes fréquentant les hébergements d'urgence d'accéder aux services de la bibliothèque municipale.

Elle a également piloté, avec le SAS, la mise en œuvre de la mesure 41 du Plan climat - diminuer le prix des transports publics - qui propose depuis le 1^{er} juillet 2022 des bons de rabais à l'achat d'un abonnement annuel Mobilis pour les jeunes en formation, les personnes à la retraite et les bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI.

Ressources humaines

L'entité RH de direction a contribué à la mise en place d'une nouvelle organisation du secrétariat général SCS.

Un accompagnement RH a été apporté dans le cadre de deux démarches conséquentes sur le plan de l'organisation de la direction: les évolutions internes au sein de l'actuel Service des assurances sociales et la réorganisation de plusieurs services qui va aboutir, en 2023, notamment à la création du nouveau service SISP.

Sur le plan du recrutement de cadres supérieures et supérieurs, quatre processus ont été lancés en 2022, deux ont abouti à l'engagement de la secrétaire générale et de la cheffe du service des sports; les recrutements du ou de la cheffe du SSL et du ou de la cheffe du SISP sont en cours et aboutiront en 2023.

Informatique

Dans le domaine informatique, un nouveau système d'information pour le suivi des mesures (SIMEL) pour Emploi Lausanne (ST) ainsi que plusieurs nouvelles solutions informatiques en remplacement d'applications obsolètes du SAS ont été mis en place.

Communication

Cette année a été riche en matière de communication d'événements, notamment sportifs avec l'inauguration du Centre aquatique de la Vaudoise aréna, les événements cyclistes de l'année du vélo (Tours de Romandie, Tour de France). Le domaine social a également nécessité une communication soutenue: développement du dispositif des hébergements d'urgence, projet Cann-L. Parmi les autres sujets mis en lumière, on compte une campagne de l'Inspection du travail sur les ongleries ainsi que la promotion des nouvelles subventions de transports publics.

Comptabilité de direction

La comptabilité de direction a accompagné les services dans la préparation de la transition vers le nouveau logiciel comptable et de son système d'information financière. En outre, la première année de fonctionnement du logiciel Abalmmo a fortement sollicité l'unité en lien avec la gestion comptable du parc de logement du dispositif d'aide sociale au logement (DASL).

Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

Le BLI est le centre de compétence de la Ville de Lausanne dans les domaines de l'intégration et de la prévention du racisme. Il est là pour conseiller le public sur les questions liées à la migration, pour soutenir les associations, assurer l'information sur les formalités administratives, la participation à la vie sociale et à la citoyenneté. Il propose également des permanences de conseil et d'information en matière de racisme et d'intégration.

Ukraine

Face à la crise ukrainienne, le BLI a été fortement mobilisé. Il a rassemblé et diffusé les informations utiles, assuré la traduction des supports clés et le lien avec les associations impliquées. Les prestations existantes du BLI ont également été sollicitées et ont été adaptées pour répondre aux besoins de ce nouveau public. Ainsi, 107 personnes d'origine ukrainienne ont participé aux cours de français à Vidy-Plage. Cette nationalité était de loin la plus représentée. Les permanences «vivre, se former, travailler» ont également été fréquentées par le public ukrainien. Afin de répondre au mieux à cette nouvelle donne, deux permanences «volantes» avec une interprète ukrainophone/russophone ont été organisées, la première en marge des cours de français de Vidy-Plage et la seconde dans un foyer de l'EVAM.

Collaboration avec l'UNIL

Sur la base de l'étude «Intégration professionnelle des femmes peu qualifiées ou déqualifiées issues de la migration à Lausanne, quels freins à l'insertion professionnelle?» (Cahier du BLI N° 10), le BLI et l'Université de Lausanne ont organisé le 4 mars un colloque intitulé «Femmes migrantes et trajectoires professionnelles: Comment réussir l'inclusion?». Ce sont 222 personnes, membres du monde politique, chercheurs, chercheuses, actrices et acteurs individuels et collectifs qui ont échangé afin de mieux comprendre les difficultés intrinsèques à ces trajectoires professionnelles. Les actes du colloque ont été publiés dans le cahier du BLI N° 10 bis. Dans le but d'approfondir les principaux résultats du colloque, un atelier a été organisé le 1^{er} novembre 2022 où des pistes concrètes ont pu être identifiées pour remédier aux difficultés que peuvent rencontrer les femmes migrantes peu qualifiées ou déqualifiées en termes d'accès à l'information.

Semaine d'action contre le racisme (SACR)

Après 15 éditions de la Semaine d'actions lausannoise contre le racisme (SACR) et soucieux de rester au plus proche du terrain et des enjeux actuels, le BLI a réuni ses partenaires ainsi que des actrices et acteurs issus de différents milieux, pour une journée de réflexion, afin que la Semaine d'actions puisse continuer à délivrer, auprès de la population lausannoise, un message fort contre le racisme et les discriminations. Cette journée s'est achevée par une conférence de M. Leoluca Orlando, maire de Palerme et figure marquante de la politique italienne par son engagement en faveur des personnes issues de la migration. Durant l'été, la population lausannoise a elle aussi pu s'exprimer grâce à une démarche participative. Les résultats de cette consultation ont déjà porté leurs fruits, par une participation active de différentes associations ou organisations engagées dans la défense des droits humains, via des projets nouveaux pour la SACR 2023.

Prévention de la radicalisation

Dans le cadre de la coordination lausannoise contre la radicalisation, un nouveau projet, lancé et soutenu par le Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN), vise à donner des outils aux jeunes pour prendre de la distance face aux théories complotistes qu'ils et elles peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne, en particulier sur les réseaux sociaux, et qui peuvent mener à une radicalisation. Ce projet sera implémenté, à titre pilote, en 2023, dans le quartier de la Borde.

Traits d'union et fête Diver'cité

«Traits d'union» est un projet participatif lancé en 2020 par le BLI qui s'articule autour de la collaboration, la cogestion, la codécision et la consultation. Ce projet bénéficie d'un nouveau soutien de la Commission fédérale des migrations (CFM), pour une période de 18 mois.

Pour sa deuxième édition, la fête Diver'cité, destinée aux membres d'associations lausannoises migrantes ou actives dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, a rencontré un vif succès, avec la participation de plus de 170 personnes, représentant plus de 80 actrices et acteurs associatifs lausannois.

Fonds lausannois d'intégration (FLI)

Redynamisé par le pôle vie associative du BLI, le nombre de projets soumis au FLI a augmenté de 38% en 2022 par rapport à 2021 avec 70 projets, dont 57 de plus de CHF 5'000.-. Une caractéristique importante de cette progression est aussi la diversité croissante des actrices et acteurs associatifs lausannois qui sollicitent ce fonds, ainsi que la complémentarité de leurs projets avec les actions du BLI.

Rendez-vous citoyens du BLI

Dans le cadre des «Rendez-vous citoyens du BLI», deux séances d'information pour répondre aux questions des personnes intéressées par la procédure de naturalisation ont été organisées, en collaboration avec le Service de la population du Canton de Vaud et différents partenaires. Ces séances ont rencontré un vif succès car elles répondent à un vrai besoin d'obtenir des informations en amont de la procédure. Elles seront dorénavant pérennisées en tant que prestation du BLI.

Un aliment, une histoire

Après une première expérience dans le cadre ses 50 ans fêtés en 2021, le BLI et Lausanne à Table ont renouvelé leur collaboration du 21 au 25 septembre 2022, en investissant plusieurs établissements situés autour de la place du Tunnel pour des rencontres «Vivre-ensemble autour du goût».

Participation à des instances internationales

La Ville de Lausanne est de plus en plus reconnue comme pionnière et innovante dans les instances internationales engagées dans la lutte contre les discriminations raciales. Pendant l'année 2022, le BLI a été invité à animer la Master class mondiale de l'Unesco contre le racisme, en présence de plus de 500 élèves et des milliers d'autres connectés dans le monde. Il a aussi été mobilisé pour animer, en ligne, la Master class contre le racisme qui s'est déroulé en Corée du Sud.

Naturalisations et bourgeoisie de Lausanne

Au 31 décembre 2022, le bureau des naturalisations a terminé de traiter tous les dossiers déposés selon l'article 8 aLDCV de l'ancienne loi sur le droit de cité vaudois, avec 1'975 demandes au total.

Durant l'année, le bureau a réceptionné 782 demandes de naturalisation selon l'article 12 et suivants de la loi du 19 décembre 2017 sur le droit de cité vaudois (LDCV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018. 507 personnes ont passé un test de connaissances élémentaires sous la forme d'un questionnaire à choix multiples.

En 2022, la Municipalité a accordé la promesse de bourgeoisie qui clôt l'étape communale de la procédure de naturalisation à 1'059 requérantes et requérants (1'190 en 2021), dont les dossiers comprenaient 68 époux ou épouses et 247 enfants.

Délégation aux séniors

Cette année des projets ont été mis sur pieds suivant trois axes: la lutte contre la fracture numérique avec des permanences numériques proposées au sein des bibliothèques des quartiers et animées par Pro Senectute; la promotion de l'activité physique, avec des balades destinées aux personnes peu mobiles proposées lors de la semaine de la mobilité; et la cohésion sociale, avec la réception à Beaulieu, pour marquer le passage à la retraite des Lausannoises et Lausannois. Enfin, la délégation aux séniors a participé, avec d'autres services, au lancement des nouvelles subventions de transports publics et contribué à trouver des solutions sur le partage de l'espace public entre piétons, vélos et trottinettes, en particulier sur la place de la Sallaz.

La délégation aux séniors participe au bureau du réseau suisse des Villes amies des aînés, plateforme de réflexion, d'échanges de bonnes pratiques et de partage de projets communaux concrets. Dans le cadre du projet cantonal «Vieillir 2030», elle a fait partie du jury chargé de sélectionner des projets innovants au bénéfice des séniors.

La commission consultative aux séniors s'est réunie à deux reprises. Sa composition a été passablement renouvelée suite aux élections communales.

Évolution des fonds de la direction SCS

Fonds lausannois du 700^e anniversaire de la Confédération (F700)

Le F700 a pour but de soutenir financièrement sous forme de don ou de prêt des personnes dont la situation ne peut pas être suffisamment améliorée par le recours aux régimes sociaux existants.

En 2022, le fonds a reçu 159 demandes (110 en 2021). Il en a accepté 152 (99 en 2021) dont 147 dons pour un montant total de CHF 70'253.- (97 dons pour CHF 54'578.- en 2021) et cinq prêts pour un montant total de CHF 5'391.- (2 prêts pour CHF 3'600.- en 2021). Les demandes les plus fréquentes ont pour motif des «besoins urgents» (54 demandes pour un montant total de CHF 15'273.-, montant moyen de CHF 283.-). Le deuxième motif des demandes est les «loisirs enfants» qui consistent en un soutien pour payer par exemple les cotisations à un club de sports (34 demandes pour un total de CHF 10'594.-, montant moyen de CHF 311.-). Le troisième motif recouvre les frais en lien avec la santé (primes et participations LaMal, frais médicaux ou soins dentaires) (19 demandes pour un total de CHF 17'601.-, montant moyen: CHF 926.-). La moitié des bénéficiaires sont des ménages de trois personnes ou plus.

Fonds d'action sociale (FAS)

Le FAS a pour but d'éviter une aggravation indésirable et inéluctable de la situation des personnes requérantes. Le FAS peut également intervenir afin de soutenir des projets d'activité indépendante, notamment sous la forme de micro-crédit.

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accepté 27 demandes (19 en 2021) sur les 31 reçues (21 en 2021), dont 23 dons pour un montant total de CHF 36'887.70 et deux prêts pour un total de CHF 6'500.-.

Fonds Grumbach

Le Fonds Grumbach a pour but de venir en aide aux personnes âgées habitant Lausanne en difficulté financière. Il intervient à bref délai sur demande du Service social Lausanne, le cas échéant, en complément d'autres institutions pour venir en aide financièrement aux personnes âgées lausannoises dont la situation ne peut pas être suffisamment améliorée par le recours aux aides sociales existantes, ou pour éviter une péjoration de la situation de la personne.

En 2022, le fonds a versé quatre dons pour un montant total de CHF 4'870.- (11 dons pour un total de CHF 7'943.30 en 2021).

Service des sports (SPORTS)

Principales tâches du service

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport;
- direction et administration du service, dont administration du personnel et comptabilité;
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois.

Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet et des sites internet du service;
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques et graphiques du service;
- promotion de projets spéciaux.

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale;
- promotion du sport et des activités physiques auprès des élèves lausannois (sport scolaire facultatif et du personnel de l'administration communale).

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier ainsi que des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise.

Sport associatif et sport pour toutes et tous

- promotion et développement du sport associatif, du sport pour toutes et tous et du sport-santé;
- promotion de l'égalité des genres dans le sport et mise en œuvre des actions propres à développer la pratique sportive des femmes;
- planification et direction de l'ensemble des actions de communication au sein du service.

Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial;
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne;
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud).

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains) et des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin.

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne;
 - participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet «sports» du projet Métamorphose;
 - montage/démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles;
 - ouvriers spécialisés.
-

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	10.60	10.60	11.40	10.45
Manif. et activités sportives	7.00	7.00	7.00	6.20
Piscines et patinoires	28.41	26.46	28.31	25.48
Sport international	1.70	1.70	1.70	1.70
Surfaces sportives	24.15	23.30	23.80	23.80
Unité technique	16.00	16.00	16.00	14.00
Total service	87.86	85.06	88.21	81.63

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	0.35

Note: Le Service des sports a transféré un poste de 1.0 ept au Corps de police en date du 01.01.2022

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Administration (SPORTS)	12	10.60	12	10.45
Manif. et activités sportives	8	7.00	7	6.20
Piscines et patinoires	31	26.46	31	25.48
Sport international	2	1.70	2	1.70
Surfaces sportives	24	23.30	26	23.80
Unité technique	16	16.00	14	14.00
Total service	93	85.06	92	81.63

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Administration (SPORTS)	-	-
Total service	0	0

Note: Le Service des sports collabore avec l'unité Développement et apprentissage du SPEL. Ainsi, il accueille chaque année scolaire deux apprenti·e·s au sein de ses unités (commerce et informatique).

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	11	11
	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	11	11

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	3

Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	11

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	76	23.69	81	22.81
Auxiliaires mensualisé-e-s	5	2.25	8	4.28
Auxiliaires payé-e-s au forfait	71	*	124	*
Total service	152	25.94	213	27.09

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

La levée en avril des dernières restrictions en lien avec la lutte contre la pandémie de Covid-19 a permis au monde du sport, qu'il soit associatif, d'élite ou événementiel et au Service des sports, de retrouver un mode de fonctionnement similaire à celui d'avant la pandémie. La population a ainsi pu reprendre une activité sportive régulière, disposer des infrastructures sportives sans contraintes et participer (ou assister) à des manifestations locales, régionales, nationales et internationales. Même si de nombreux comités d'organisation de manifestations populaires ont constaté une diminution des inscriptions et de la participation, tous les événements prévus ont pu avoir lieu.

2022 a aussi été une année exceptionnelle pour le Service des sports en raison de:

- «2022, l'année du vélo», série d'actions et d'événements favorisant la promotion du vélo et du cyclisme pour toutes et tous, tout en accueillant des manifestations sportives d'élite;
 - label «Ville à vélo», Lausanne a obtenu le label «Ville à vélo» niveau 3 (sur 4) de la part des organisateurs du Tour de France. Ce label récompense les collectivités publiques ayant une politique engagée de promotion du vélo, Lausanne est la première ville de Suisse à recevoir cette reconnaissance (seules des villes comme Amsterdam ou Copenhague font mieux);
 - «Lausanne roule au féminin», promotion de la pratique du vélo auprès des femmes et lutte contre les stéréotypes de genre;
 - prologue du Tour de Romandie masculin;
 - étape du «Tour de France»;
 - départ du 1^{er} Tour de Romandie féminin.
- «Les Halles sportives de Beaulieu» ouvertes progressivement dès avril 2022 et officiellement inaugurées le 1^{er} octobre, proposent une offre sportive riche et variée de 14 disciplines. Ce nouveau pôle sportif occupe six halles situées au nord du complexe de Beaulieu sur près de 12'000 m². Ces activités animeront les Halles Nord jusqu'à leur transformation en 2026;
- le «Forum des clubs sportif lausannois»: le 28 septembre, à la Vaudoise aréna, s'est tenue la première édition de ce forum, qui se positionne comme une plateforme de rencontres et d'échanges au service de la politique de promotion et de développement du sport associatif;
- «Fondation Lausanne, capitale olympique». La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont la volonté de réunir leurs forces au sein d'une nouvelle structure, sous la forme d'une fondation baptisée «Lausanne Capitale Olympique» en offrant un véritable guichet unique. La fondation, sa présidente exécutive et les équipes des unités «Sport international» du Canton de Vaud et de la Ville de Lausanne sont désormais basées à la Maison du Sport International (MSI).

Administration

Le 4 octobre, le Conseil communal a adopté les conclusions du préavis N° 2022/17, «Piscine de Mon-Repos – assainissement, transformation et modernisation des vestiaires et du système sanitaire. Demande de crédit d'ouvrages» proposant des travaux d'assainissement, de transformation et de modernisation des vestiaires (qui seront désormais non genrés) et du système sanitaire de la piscine de Mon-Repos. L'accessibilité des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite sera également revue à cette occasion avec l'installation d'un ascenseur et de vestiaires ad hoc.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 («Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre»), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2022 s'élèvent à CHF 85'860.- (contre CHF 110'700.- en 2021). Elles ont couvert l'acquisition de matériel promotionnel, l'attribution de mandats de communication, la préparation d'un dossier de candidature à l'organisation des World Relays en 2024 et pour la création de la fondation «Lausanne Capitale Olympique», ainsi que l'envoi d'une délégation aux Multi-sports European Championships qui ont eu lieu à Munich. Les dépenses liées au projet «Volontaires sportifs lausannois» et à divers séminaires destinés aux collaboratrices et collaborateurs et aux membres des fédérations et organisations sportives internationales établies dans notre ville sont également prises en charges par ce crédit-cadre.

Informatique et internet

En 2022 l'unité «Informatique et Internet» a assuré la maintenance du parc informatique et des 14 sites Internet, pour la plupart liés aux manifestations sportives, gérés par le Service des sports. Le parc informatique du service comprend, outre les équipements standards pour 120 utilisatrices et utilisateurs, 11 écrans «digital signage» (Centre sportif de la Tuilière, la piscine de Mon-Repos, Parc de Montchoisi, Centre sportif de la Vallée de la Jeunesse) ainsi que 26 caméras de surveillance au Centre sportif de Chavannes, à celui de la Tuilière et à la piscine de Mon-Repos.

L'unité a été également très active cette année dans la production et la réalisation de vidéos promotionnelles ou de présentation (campagne «Femmes et sport», «2022, année du vélo», «Tour de France», Urban Training, promotion des sportives et sportifs lausannois méritants, «Forum des clubs», etc.). Par rapport aux années précédentes, le service a mis l'accent sur la production de contenus multimédias. L'unité a également coordonné la mise en place et la maintenance d'applications et de webservices tels que des billetteries en ligne pour les piscines lausannoises ou des solutions informatiques en lien avec l'accessibilité des installations.

Manifestations et activités sportives

L'année 2022 aura été marquée par un retour à la normale après deux années qui ont connu annulations et limitations, en raison de la pandémie. Dans le détail, voici les événements qui ont pu être menés à bien:

- «Tour de Romandie Masculin», 75^e édition, le 26 avril, accueil du prologue;
- «20 KM de Lausanne», 40^e édition, les 7 et 8 mai 2022. Il est à noter que la participation a fortement baissé par rapport aux standards d'avant pandémie puisque seules 15'614 participantes et participants ont pris le départ pour 17'797 inscriptions. Cela représente une diminution de près de 35% comparativement à 2019. Cette tendance a été constatée pour la plupart des autres courses à pied populaire;
- «Journée Lausannoise du Vélo» (JLV), 39^e édition, le 15 mai, avec une participation de 1'800 cyclistes principalement pour les parcours routes. Pour sa 40^e édition, la JLV deviendra «Vélosanne» et se déroulera à la place de Milan, au cœur de la ville;

- «Panathlon Family Games», 11^e édition, le 23 mai. Organisée en partenariat avec Lausanne Région et le Panathlon Club Lausanne et en collaboration avec les associations et clubs sportifs locaux, cette édition a pu être ouverte à toutes et tous sans restriction et s'est déroulée au nord de la ville. Plus de 4'000 personnes, dont 2'800 enfants, ont pu pratiquer 36 activités et sports différents;
- «Tournoi de volleyball Interservices», 11^e édition, le 10 juin 2022. 40 équipes formées de membres de l'administration communale (24 services issus des sept directions étaient représentés), du Conseil communal et de la Vaudoise aréna y ont participé;
- «Course Lausanne Capitale Olympique», le 23 juin avec un départ sous l'arche du CIO, après quelques mots adressés par le président du CIO, M. Thomas Bach, et une arrivée devant le Musée Olympique. Environ 1'200 personnes ont participé à cette course;
- arrivée de la 9^e étape du Tour de France, le 9 juillet. Après un départ de Dole en France, une entrée en Suisse par la Vallée de Joux et une magnifique traversée du plateau par Cossonay, la «Grande Boucle» a traversé Lausanne devant 76'000 spectatrices et spectateurs enthousiastes pour finir à la Pontaise;
- «Triathlon de Lausanne», 28^e édition, les 10 et 11 septembre. Environ 2'200 triathlètes (édition record) ont pu profiter de conditions exceptionnelles;
- départ de la 1^{re} édition du «Tour de Romandie féminin», événement «UCI Women's World Tour», le 7 octobre. Événement voulu et soutenu par la Ville de Lausanne, cette première a convaincu et a été un succès;
- «Christmas Run», le 18 décembre, édition organisée le dimanche en journée afin de réduire son impact énergétique. Les départs et arrivées ont eu pour cadre la place de la Riponne. Pratiquement 3'000 personnes (dont 324 familles regroupant 1'239 personnes) y ont pris part.

Durant l'année sous revue, l'unité «Manifestations et activités sportives» a également œuvré à l'organisation et à la tenue de différents programmes:

- en 2022, 26 manifestations sportives ont bénéficié du programme des «volontaires sportifs Lausannois. Au 1^{er} décembre 2022, 1'284 bénévoles étaient inscrit.e.s et actifs.ves (1'168 le 1^{er} décembre.2020) au sein de ce programme. C'est grâce à leur engagement que Lausanne est «Lausanne la sportive», que toutes et tous en soient ici remerciés;
- dans le cadre de «Sports-Passion», durant l'année scolaire 2021/2022, 45 activités sportives ont été proposées le mercredi après-midi aux élèves des écoles lausannoises, réparties en cinq périodes et représentant 1'656 heures d'enseignement, dispensées par 137 monitrices et moniteurs; 3'319 élèves (3'341 en 2020/2021) ont pu en bénéficier;
- «Sport Bien-Être» a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2021/2022, 109 personnes (138 pour 2020/2021) ont pu s'inscrire à une des huit activités proposées. Les cours ont pu reprendre en septembre 2021 après la période de pandémie.

Piscines et patinoires

Piscines de plein air

Après deux années marquées par des conditions d'exploitation dégradées en raison de la pandémie, les piscines de plein air ont pu être ouvertes de manière «normale» tout au long de la saison 2022. Elles ont connu une très forte fréquentation en raison des conditions météorologiques extrêmement favorables.

Bellerive-Plage, en raison de la fermeture cette année de la piscine de Montchoisi, Bellerive-Plage a vu son exploitation prolongée d'une semaine (128 jours contre 121 en 2021), du 7 mai

au 11 septembre. En raison de la canicule, les horaires d'ouvertures ont été prolongés à 12 reprises jusqu'à 21 heures (au lieu de 20h30) afin d'apporter un peu de fraîcheur supplémentaire aux Lausannoises et Lausannois. 268'000 entrées (contre 135'064 en 2021 et 152'776 en 2020) ont été enregistrées, battant le record de 2003 (230'000). Au mois de juillet, l'augmentation des entrées a été de +59% par rapport à 2021 et de +26% en août. Ces augmentations se retrouvent également dans les ventes d'abonnements des piscines régionales qui ont connu une forte hausse de +42.5% (1'447 unités vendues contre 831 en 2021 et 1'277 en 2020) ainsi que les cartes multi-entrées dont 2'156 ont été vendues en 2022 soit une augmentation de 48.1% par rapport à l'année précédente (1'118 unités en 2021 et 1'225 en 2020).

L'espace ludique pour les enfants, l'offre bien-être avec des équipements «spa» dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent toujours le même succès. Le parc aquatique a accueilli 21'973 personnes pendant la saison, soit 65% de plus qu'en 2021 (13'398 personnes). Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé 168 plongeuses et plongeurs contre 254 en 2021. Bellerive-Plage a été au cœur de diverses manifestations dont la première édition du Water Rugby organisée pour les 50 ans du LUC Rugby, une journée d'activités sportives pour les enfants organisée par la fondation du Lausanne Hockey Club (LHC) et l'édition 2022 du Triathlon de Lausanne. Bellerive-plage a également accueilli 1'200 élèves lors de la journée des 6P avec notamment une Flash mob géante sur la thématique du vélo.

La piscine de Montchoisi n'a pu ouvrir ses portes en 2022 en raison d'importants travaux d'assainissement, de transformation et de modernisation du système de traitement de l'eau. Elle sera totalement opérationnelle en 2023.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Montétan et Vieux-Moulin), ouvertes du 21 mai au 21 août, ont également connu une forte fréquentation en raison des excellentes conditions météorologiques. Des animations pour la population ont été mises en place à la piscine de Boisy (jeux aquatiques) et des cours de natation ont pu être organisés dans cette piscine ainsi que dans celle de Montétan. Le 21 août, la piscine de quartier de Bellevaux a accueilli un concert de musique en collaboration avec la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.

Mon-Repos

Mon-Repos a été exploitée durant 307 jours en 2022, contre 160 jours en 2021 et 300 jours usuellement avant la pandémie. Durant cette période d'exploitation, 180'135 entrées ont été comptabilisées, soit 589 entrées/jour (contre 381 en 2021, 442 en 2020 et 740 en 2019). 24 événements ont été organisés dans l'établissement, avec notamment les championnats Suisse juniors et les championnats romands de plongeon, quatre tournois de waterpolo, un meeting régional Masters en natation et deux galas de natation artistique. 1'257 personnes (482 en 2021 et 1'280 en 2019) ont suivi 2'377 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (1'107 heures en 2021 et 2'577 heures en 2019) dispensés par l'Ecole de natation de Mon-Repos.

Patinoires

La patinoire de Montchoisi a été exploitée durant 116 jours (contre 134 jours en 2021) du 2 janvier au 6 mars et du 7 novembre au 31 décembre. Cette différence est due au report de la date d'ouverture au mois de novembre (7 jours) dans le cadre de mesures d'économies d'énergie. 45'145 entrées, public, clubs ou écoles, dont 6'795 élèves des écoles lausannoises, ont été enregistrées soit une augmentation de la fréquentation de 59.2% par rapport à 2021 (28'365 contre 38'948 entrées en 2020 et 55'026 entrées en 2019). De plus, 145 matches et entraînements de hockey, 86 rencontres de championnat suisse de broomball et 215 heures de patinage artistique et de short track ont été organisés.

La patinoire de la Pontaise a été exploitée durant 91 jours (contre 89 jours en 2021, 133 en 2020 et 138 en 2019) du 3 janvier au 6 mars et du 1^{er} au 31 décembre. Le report d'un mois de la date d'ouverture de la patinoire s'inscrit dans une volonté d'économies d'énergie. Durant cette période d'exploitation, 9'295 entrées ont été enregistrées (dont 5'220 élèves des écoles lausannoises), contre 9'075 entrées en 2021 et 13'574 en 2020 (4'554 élèves), soit une augmentation de la fréquentation de 2.4% par rapport à 2021.

Sport associatif et sport pour toutes et tous

En 2022, les activités de l'unité ont été marquées par le développement et la mise en œuvre de nouvelles initiatives visant au développement et à la promotion du sport associatif et du sport pour toutes et tous, telles que:

- «2022, l'année du vélo», a été l'occasion de développer et mettre en œuvre des événements et actions de promotion du vélo et du cyclisme pour toutes et tous en utilisant l'accueil d'événements cyclistes élités (Tour de France, Tour de Romandie masculin, Tour de Romandie féminin) comme catalyseur pour inciter la population à faire du vélo, que ce soit pour le sport, les loisirs ou les déplacements du quotidien avec notamment:
 - «Lausanne roule au féminin»: plusieurs actions ont été organisées afin de promouvoir l'égalité des genres dans le cyclisme, déconstruire les stéréotypes, encourager la pratique sportive du vélo auprès des femmes et donner de la visibilité au cyclisme féminin;
 - dans le cadre de l'accueil de l'étape lausannoise du Tour de France 2022, le festival «Lausanne en fête» a mêlé sport, musique, gastronomie et culture et a animé sept zones de fêtes ainsi que les rues de Lausanne les 8, 9 et 10 juillet 2022;
 - un «pumptrack» a été installé à l'Espace Fair-Play de Vidy. Cette nouvelle infrastructure en libre accès a été inaugurée lors de la Fête du Tour, le 29 mai 2022 et s'inscrit comme un héritage de «2022 l'année du vélo» et du passage du Tour de France à Lausanne.
- «Les Halles sportives de Beaulieu» ont été inaugurées le 1^{er} octobre. Le développement, la mise en œuvre et la promotion de cette nouvelle offre sont assurés par l'unité en collaboration avec toutes les parties prenantes internes et externes concernées;
- le «Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous» a pour but de soutenir des initiatives permettant le développement de l'activité physique et sportive au sein de la population, la promotion de l'égalité des genres dans le sport et le développement de la pratique sportive chez les femmes. En 2022, dix projets ont obtenu un soutien financier. Trois projets ont été réalisés durant l'année et sept autres sont en cours de réalisation ou seront initiés courant 2023;
- le «Forum des clubs sportif lausannois», le 28 septembre à la Vaudoise aréna, s'est tenu la première édition de ce forum, qui se positionne comme une plateforme de rencontres et d'échanges au service de la politique de promotion et de développement du sport associatif;
- la mise en œuvre du plan d'action 2021–2026 «Femmes & Sport», visant à promouvoir la pratique sportive des femmes et l'égalité entre les genres dans le sport, s'est poursuivi en 2022. À ce jour, sur les 61 mesures du plan d'action, 15 ont été finalisées et 23 sont en cours;
- «À vos marques, prêts... bougez!», programme estival de cours collectifs de sport organisé en collaboration avec l'association Urban-Training, a proposé 99 cours de sport gratuits encadrés par des coaches professionnelles et professionnels. Il s'est déroulé du 20 juin au 18 septembre dans les parcs et espaces publics de la ville (Parc de Milan, Parc du Denantou, Esplanade de Montbenon, Parc de Valency, Parc Louis Bourget, Piscine de Bellerive). Au total, 975 personnes (858 femmes, 107 hommes, 10 autres) âgées de 11 à 81 ans ont profité de cette offre sportive qui a comptabilisé plus de 2'460 inscriptions (2'281 en 2021), en augmentation de plus de 12%. En 2022, l'offre a couvert l'ensemble des jours de la semaine avec l'ajout de cours les mardis et samedis;
- «Mérites sportifs lausannois». La soirée des récompenses aux sportives et sportifs lausannois méritants 2022 a réuni l'élite du sport lausannois le lundi 28 novembre au Casino de Montbenon. Pas moins de 191 athlètes (89 femmes, 101 hommes) issus de 29 clubs ont été récompensés et récompensés pour avoir obtenu un titre national ou réalisé une performance

de niveau international. Cette soirée aura aussi été marquée par l'attribution du «Prix du Mérite Sportif Lausannois», la plus haute distinction sportive lausannoise, à M^{me} Marjorie De Goumoëns pour son engagement remarquable dans la promotion du cyclisme féminin et à M. Patrice Iseli qui durant les 23 ans qu'il a passés à la tête du service des sports s'est fortement investi dans le développement de la politique municipale en matière de sport.

L'unité assure également la communication interne et externe du service. A ce titre, elle planifie et coordonne toutes les actions d'information et de communication au sein du service en étroite collaboration avec les autres unités, la Direction SCS et le Bureau de la communication de la Ville.

Sport international

Une étude sur l'impact économique du sport international pour la période 2014–2019 menée par l'International Academy of Sport Science and Technology (AISTS) et coordonnée par la Ville et le Canton a dévoilé une très forte augmentation des retombées économiques générées en Suisse par le CIO et les différentes organisations sportives internationales. Avec plus de 3'343 emplois, ce secteur génère en Suisse CHF 1,68 milliard de francs par an (CHF 0.55 milliard pour le district de Lausanne en nette augmentation par rapport à la période 2008–2013 (CHF 0.25 milliard)).

C'est dans ce contexte que la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont annoncé la volonté de réunir leurs forces au sein d'une nouvelle structure, sous la forme d'une fondation baptisée «Lausanne Capitale Olympique». Cette nouvelle structure a pour objectif de simplifier les relations avec les actrices et acteurs du sport international ainsi que les organisatrices et organisateurs d'événements en offrant un véritable guichet unique. Elle continuera de délivrer les services existants et en développera de nouveaux afin de répondre à un contexte sportif international qui évolue.

Le programme annuel de formation continue, proposé aux 60 fédérations et organisations sportives internationales (FOSI) installées dans le Canton de Vaud, a rencontré un franc succès avec une participation de plus de 400 personnes.

Le 16^e Forum annuel des Fédérations Internationales (IF Forum) a eu lieu les 28 et 29 novembre au Musée Olympique. Le fait de pouvoir réunir à nouveau, en présentiel, plus de 300 personnes a fait de cette édition, un événement spécial. L'IF forum est aussi une opportunité pour Lausanne Capitale olympique et sa région de réitérer son attachement au monde du sport international.

Surfaces sportives

En dehors des horaires scolaires (dès 18h00 en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique. Ils sont également des lieux d'accueil d'événements exceptionnels.

Les vestiaires de Mauvernay au Chalet-à-Gobet ont pu être ouverts tout au long l'année et mis à disposition des adeptes de course à pied, de VTT, de walking et de nordic walking.

Le Stade Pierre-de-Coubertin, situé idéalement en bordure de lac, permet la pratique de l'athlétisme et, grâce à ses vestiaires et douches mis à disposition des clubs et du public, sert de point de départ/arrivée à celles et ceux qui pratiquent du sport libre sur le site de Vidy. Le stade a été le cadre de diverses manifestations, dont plusieurs meetings d'athlétisme.

A Vidy toujours, à proximité immédiate du Stade Pierre-de-Coubertin, l'Espace Fair-Play permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball. Cette offre a été enrichie en 2022 avec l'installation d'un «pumptrack».

Plus de 200 équipes de football, toutes catégories confondues, utilisent de façon quasi quotidienne le Centre sportif de la Tuilière et les installations dédiées à la pratique du football de la Pontaise, de Chavannes et de Vidy.

Le 26 août, le Stade olympique de la Pontaise a vibré des exploits des athlètes d'Athletissima. À guichet fermé, le meeting a pu se dérouler «comme avant». La veille, la place de la Navigation était le cadre de l'épreuve de saut à la perche. A relever que le Stade olympique de la Pontaise avait déjà vibré, en juin, avec la prestation du chanteur français Soprano devant pratiquement 30'000 personnes.

Unité technique

Dans le cadre de ses missions quotidiennes, l'unité a participé à des études et a œuvré à la réalisation d'équipements et des travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports. Elle a notamment mené les études liées à l'assainissement et la modernisation de la piscine de Mon-Repos, à la réfection des terrains de sports de Chavannes et au projet d'installation d'une patinoire couverte dans l'une des halles de Beaulieu. Parmi les chantiers, on peut mentionner la réalisation de vestiaires dédiés aux équipes féminines de football de Chavannes et l'assainissement de la piscine de Montchoisi.

Au travers de son groupe «support opérationnel», l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'événements sportifs et culturels. Ses collaborateurs ont également assuré l'exploitation de la patinoire de la Pontaise durant ses 93 jours d'ouverture. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 300 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

Enfin, conformément aux promesses faites dans le cadre du préavis N° 2013/31, «Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre.», d'informer le Conseil communal de l'exécution de travaux non prévus dans la demande de crédit-cadre, un certain nombre d'opérations ont dû être réalisées dans le cadre du préavis N° 2021/18, «Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre 6^e étape (2022–2026)»:

- Centre de congrès et d'exposition de Beaulieu – «Halles Nord»
 - création des «Halles sportives de Beaulieu» CHF 220'000.-. Le coût des travaux d'aménagement des «Halles sportives de Beaulieu» est estimé à CHF 220'000.-. Ce montant ne figure pas au plan des investissements et ne peut être pris sur le budget de fonctionnement 2022 du Service des sports. C'est pourquoi, au vu des circonstances et de l'aspect prioritaire de ce projet, la Municipalité a décidé de le financer par l'intermédiaire des crédits alloués dans le cadre du préavis N° 2021/18, du 25 mars 2021, «Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre. 6^e étape (2022–2023)».

Service social lausanne (SSL)

Principales missions du service

Garantir le minimum vital

- prestation financière du revenu d'insertion (RI);
- enquêtes et perceptions d'indus;
- plaintes et dénonciations pénales pour fraude.

Accueillir les Lausannoises et Lausannois en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

- information et orientation sociale;
- appui social pour une aide, un soutien et des conseils;

- mesures d'insertion socioprofessionnelle;
- accès à la formation des jeunes de 18-25 ans;
- aide sociale au logement;
- assainissement financier et gestion des dettes;
- formations en compétences de base.

Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

- aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, accueil de nuit, aide alimentaire).

Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

- dispositif addictions.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	34.85	30.25	35.75	33.15
Aide sociale d'urgence	1.30	1.50	1.30	1.30
Direction domaine RI	2.00	2.00	2.80	2.00
Direction domaine social	3.85	3.70	3.45	3.40
Direction domaine support	1.50	1.50	1.60	1.50
Direction SSL	3.90	2.00	4.00	3.00
Dispositif addiction	0.70	0.70	1.10	1.00
Enquêtes et contentieux	13.00	11.60	13.80	12.30
Finances	2.30	1.50	2.30	1.50
Hébergement d'urgence	6.00	6.30	6.00	6.00
Info sociale – SSL	10.05	9.90	10.55	10.00
Informatique	0.60	0.60	0.60	0.60
Insertion	7.80	6.30	6.70	5.50
Institutions subventionnées	0.60	0.60	0.60	0.60
L'Espace	6.10	6.10	7.10	7.10
Organisation & documentation	1.80	1.50	1.80	1.50
Réception RI	16.80	14.00	15.40	14.60
Revenu insertion	80.60	70.90	80.10	68.20
RH – SSL	4.60	3.60	4.60	4.20
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.70	0.80
Unité assainissement finances	6.50	5.30	7.10	6.20
Unité commune	15.15	10.70	14.55	8.30
Unité de soutien	11.00	9.40	10.00	8.40
Unité Jad	9.80	8.70	9.50	8.20
Unité juridique	2.40	2.20	2.40	0.80
Unité logement	27.75	24.90	26.95	25.05
Total service	271.95	236.75	271.75	235.20

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	-0.20

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Action sociale	42	30.25	44	33.15
Aide sociale d'urgence	2	1.50	2	1.30
Direction domaine RI	2	2.00	2	2.00
Direction domaine social	4	3.70	4	3.40
Direction domaine support	2	1.50	2	1.50
Direction SSL	2	2.00	3	3.00
Dispositif addiction	1	0.70	2	1.00
Enquêtes et contentieux	13	11.60	14	12.30
Finances	2	1.50	2	1.50
Hébergement d'urgence	8	6.30	8	6.00
Info sociale – SSL	12	9.90	13	10.00
Informatique	1	0.60	1	0.60
Insertion	9	6.30	8	5.50
Institutions subventionnées	1	0.60	1	0.60
L'Espace	7	6.10	8	7.10
Organisation & documentation	2	1.50	2	1.50
Réception RI	18	14.00	19	14.60
Revenu insertion	83	71.80	79	68.20
RH – SSL	5	3.60	6	4.20
Stats & mobilité	1	1.00	1	0.80
Unité assainissement finances	8	5.30	9	6.20
Unité commune	13	10.70	10	8.30
Unité de soutien	13	9.40	12	8.40
Unité Jad	10	8.70	10	8.20
Unité juridique	3	2.20	1	0.80
Unité logement	29	24.00	30	25.05
Total service	293	236.75	293	235.20

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Direction domaine social	1	–
Unité de soutien	1	–
Direction domaine RI	–	1
Réception RI	–	1
Total service	2	2

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	24	26
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	–
Total service	26	26

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	1
Décès	–
Démission	15
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	–
Licenciement juste motif ordinaire	2
Licenciement suppression poste	–
Licenciement fin droit trait. 2 mois	–

Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	24

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	22	0.98	17	3.78
Auxiliaires mensualisé·e·s	26	11.29	26	7.26
Auxiliaires payé·e·s au forfait	20	*	-	*
Total service	68	12.27	43	11.04

* information indéterminée car à la tâche

Organisation

Le Service social Lausanne (SSL) est le Centre social régional (CSR) pour la région d'action sociale de la commune de Lausanne, selon la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) – il est à ce titre l'autorité d'application.

Les tâches qui lui sont attribuées dans ce cadre sont financées par une subvention cantonale, calculée en fonction du nombre de dossiers RI financés. Ces tâches concernent, notamment, l'information, l'appui social et l'insertion pour les Lausannoises et Lausannois en difficulté sociale, la garantie du minimum vital par la décision et le versement de la prestation financière du revenu d'insertion (RI) et l'insertion professionnelle en collaboration avec l'Office régional de placement (ORP).

Le SSL offre également des prestations sociales communales qui complètent l'action sociale vaudoise et qui sont développées dans le cadre de la politique sociale de la Ville. Il s'agit de:

- l'aide au logement;
- l'assainissement financier;
- l'acquisition de compétences de base pour les adultes;
- l'aide sociale d'urgence pour les personnes en grande précarité;
- la réduction des risques liés à la consommation de drogues.

Evènements marquants

Evolution de l'aide sociale à Lausanne

La bonne conjoncture économique et situation du marché de l'emploi dans la région lausannoise a eu pour effet la poursuite de la diminution du recours à l'aide sociale. La diminution du nombre de dossiers du revenu d'insertion s'observe dans tous les dispositifs: le revenu d'insertion standard, les indépendants, l'Unité commune ORP-CSR et le dispositif pour jeunes adultes sans formation achevée. Le nombre de sollicitations à l'Info sociale n'a pas retrouvé la fréquentation de 2019, soit d'avant la pandémie. Cependant, les prestations sont toujours aussi sollicitées par des personnes à faibles revenus se situant au-dessus des normes RI. Elle se traduit en suivi social bref, en appel aux fonds privés pour une aide ponctuelle et aux recours à l'aide alimentaire qui continuent à augmenter.

Evolution de l'hébergement d'urgence

Du 1^{er} mai au 30 novembre, le SSL a ouvert un hébergement d'urgence pour populations spécifiques à la Borde 47 offrant 21 studios partiellement meublés destinés aux personnes sans abri particulièrement vulnérables (personnes âgées ou avec des problèmes de santé) et aux personnes insérées dans le marché du travail recourant aux hébergements d'urgence. Le but de ce projet, prévu sur sept mois, est de contribuer à permettre une transition vers l'accès au marché du logement et à un emploi stable. Les bénéficiaires ont pu y loger pour une durée de trois

mois, renouvelable, et ont participé aux charges par le paiement d'une contribution. La moitié des bénéficiaires de cette expérience pilote ont pu stabiliser leur situation et sortir du dispositif d'hébergement d'urgence.

Le 14 septembre, Le SSL a organisé une table ronde sur les hébergements d'urgence en collaboration avec la Haute école de travail social Lausanne (HETSL), accueillant des responsables politiques, chef-fe-s de services sociaux communaux, membres de la DGCS, spécialistes du terrain et bénévoles œuvrant au sein d'associations et de collectifs, des scientifiques et des bénéficiaires des structures. Les objectifs de cette rencontre étaient d'entendre l'ensemble des parties prenantes, de partager des connaissances sur le sans-abrisme et sa réalité à Lausanne et alentours, et de réfléchir à des pistes de renforcement du dispositif tout en sortant de la logique saisonnière.

Aide alimentaire dans les quartiers

Le SSL a repris le soutien octroyé à la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) par la Direction enfance, jeunesse et quartiers pour l'aide alimentaire mis en œuvre dans onze maisons de quartier durant les premiers mois de la pandémie du Covid-19. Entre fin 2021 et mai 2022, le SSL a élaboré, en étroite collaboration avec la FASL, un nouveau projet d'aide alimentaire et d'appui social dans les quartiers. Cette prestation, confiée à la Fondation Mère Sofia, permet d'ouvrir trois kiosques sociaux par semaine, une semaine sur deux, dans six maisons de quartiers et d'offrir un soutien aux maisons de quartier permettant une distribution alimentaire à 120 foyers. Il comporte également un suivi social intense et une aide alimentaire offerts à 100 foyers dans les locaux de la Fondation Mère Sofia. La prestation est effective depuis le 16 mai 2022 dans les quartiers des Faverges, du Désert, de la Pontaise, de Prélaz-Valency, du Terrain d'aventures Malley et de la Cité-Vallon. Il nécessite une coordination entre la FASL, la Fondation Mère Sofia et Table Suisse, ainsi qu'en partie avec la CAR-L, portée par le SSL.

Expérience pilote de vente régulée de cannabis à Lausanne

La Ville de Lausanne a lancé son projet-pilote de vente régulée de cannabis à Lausanne le 10 mai 2022. Il fait suite à l'étude de faisabilité qu'elle avait confiée à Addiction Suisse, dès 2019, et à l'entrée en vigueur de la modification de la loi fédérale sur les stupéfiants, le 15 mai 2021, permettant des essais pilotes scientifiques autorisés par l'Office fédérale de la santé publique (OFSP). Le projet a pour but de mesurer les effets d'un modèle de vente à but non lucratif sur la consommation, en termes de santé, comme de sécurité. L'association à but non lucratif «Cann-L» a été créée à cette occasion.

Appel d'offre «Vaud pour vous»

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) a retenu deux projets proposés par le SSL dans le cadre de son appel d'offre «Vaud pour vous ! Améliorer l'orientation et l'accompagnement social: vers un appui social à la population».

- le projet «appui social dans les quartiers» qui prévoit de poursuivre la permanence sociale créée dans le Centre socioculturel de la Bourdonnette et de créer deux autres permanences sociales en étroite collaboration avec les usagers et usagères et les équipes des Maisons de quartier en coordination avec la Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise (FASL);
- le projet «campagne d'information sur les prestations sociales» qui prévoit la mise en place d'une campagne d'information sur l'existence de l'Info sociale et les prestations sociales communiquée de manière simple et sans stigmatisation pour permettre l'accès à un appui social à toute la population et de lutter contre le non-recours aux prestations sociales.

Principales activités 2022

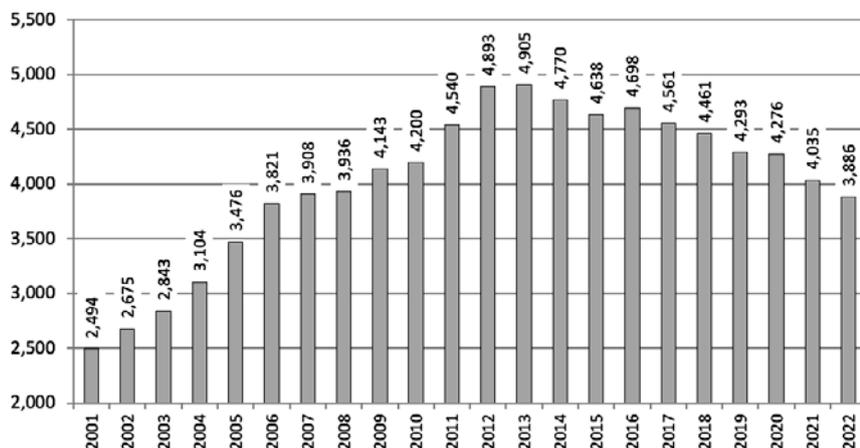
Domaine revenu d'insertion

Le revenu d'insertion (RI) est un régime cantonal d'aide sociale. Il comprend une prestation financière ainsi que des mesures d'insertion socioprofessionnelle. La prestation financière a pour

but de venir en aide aux personnes dépourvues des moyens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine. Elle est subsidiaire à l'aide des parents si ceux-ci sont dans l'aisance, aux prestations des assurances sociales fédérales, cantonales ou communales et aux gains que la requérante ou le requérant pourrait réaliser soi-même en recherchant un emploi.

Evolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

SSL - Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés
(Bouton d'Or, RMR, ASV et RI)



La diminution du nombre de dossiers observée ces dernières années s'est poursuivie en 2022. Le nombre mensuel moyen de dossiers ayant fait l'objet d'au moins un paiement a baissé de 3.7% par rapport à 2021. Il passe ainsi sous la barre des 4'000, ce qui n'était plus arrivé depuis 2008.

Au mois de décembre 2022, 5'977 personnes ont reçu au moins un paiement RI, ce qui correspond à 3'975 dossiers, contre 6'049 personnes pour 4'025 dossiers en décembre 2021. Ces dossiers sont composés principalement de personnes seules (73%), puis de familles monoparentales (18%). 28% des bénéficiaires ont moins de 18 ans et 22% 50 ans ou plus. Par rapport à 2021, les effectifs de toutes les classes d'âge ont légèrement diminué, à l'exception de celui des 18 à 25 ans qui est passé de 468 à 486 personnes. Comme ces dernières années, l'effectif se partage de manière quasiment égale entre les femmes et les hommes. La baisse du nombre de bénéficiaires du RI concerne principalement les personnes d'origine suisse avec une diminution de 7% par rapport à 2021. Elles représentent ainsi 48% de l'effectif total. 16% des bénéficiaires possèdent une nationalité d'un pays de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et 35% du reste du monde.

Ceci est explicable par le moindre degré de formation, et donc d'employabilité, chez les bénéficiaires étrangères et étrangers ainsi qu'au fait que ces dernières et derniers vivent plus fréquemment dans des ménages avec enfants nécessitant dès lors un revenu plus important pour accéder à l'autonomie financière et sortir du RI.

Année	Dépense brute (CHF)	Evolution en %	Encaissement (CHF)	Evolution en %	Dépense nette (CHF)	Evolution en %
2017	122'257'332.53	-1.9	18'976'359.72	+25.3	103'280'972.81	-5.6
2018	121'929'689.83	-0.3	23'144'507.43	+22.0	98'785'182.40	-4.4
2019	117'625'604.01	-3.5	24'750'044.74	+6.9	92'875'559.27	-6.0
2020	117'908'159.95	+0.2	24'222'589.32	-2.1	93'685'570.63	+0.9
2021	111'830'554.16	-5.2	24'476'924.82	+1.0	87'353'629.34	-6.8
2022	104'153'641.65	-6.9	18'458'597.93	-24.6	85'695'043.72	-1.9

La dépense brute a continué de diminuer entre 2021 et 2022 (-6.9%). La baisse est cependant moins forte au niveau de la dépense nette (-1.9%). Ceci s'explique par des encaissements près d'un quart moins importants que l'année précédente.

Centre cantonal de compétence Indépendant RI (CCI-RI)

Ouvert depuis janvier 2021, le CCI-RI effectue l'instruction des dossiers dont l'analyse de la viabilité de l'entreprise et rend un préavis quant au droit RI de l'ensemble des dossiers des

personnes exerçant une activité indépendante dans le canton de Vaud. Il effectue également la révision des dossiers après six mois et offre une permanence téléphonique de soutien aux professionnels des CSR.

La deuxième année d'activité du CCI-RI s'est déroulée dans la continuité de la première année en ce qui concerne le volume des demandes (189 demandes en 2022 et 192 en 2021), avec une légère augmentation des interpellations de la hotline (178 en 2022 en progression de 8% par rapport à 2021) et du nombre de dossiers analysés (193 dossiers en 2022 soit 12% de plus qu'en 2021). Un peu plus de 40% de l'activité concerne des entreprises lausannoises. Ces chiffres doivent être analysés dans un contexte de fin de pandémie avec la disparition progressive des aides étatiques pour les indépendants tout au long de l'année.

Dès octobre 2022, la hotline du CCI-RI a été ouverte à tous les Centres régionaux de décisions (PC Fam et rente pont) pour soutenir les professionnels-les dans leurs analyses comptables.

Enquêtes et perceptions indues

Durant l'année 2022, 86 nouvelles enquêtes ont été ouvertes (79 en 2021). 109 enquêtes dont 32 administratives ont été menées à bien, contre 124 dont 32 administratives en 2021 (une enquête peut nécessiter des investigations sur plus d'une année). Des décisions d'indus ont été établies pour un montant de CHF 720'047.- et les montants restitués se sont élevés à CHF 936'667.-. Seuls sont comptabilisés les montants récupérés par retenues sur les forfaits RI et les remboursements mensuels d'ex-bénéficiaires convenus, suite à un arrangement.

Unité juridique

L'unité répond aux questions juridiques des différentes unités et, depuis octobre 2005, par délégation cantonale, rédige et dépose les plaintes pénales concernant les fraudes à l'aide sociale pour le CSR de Lausanne. Le Canton a dénoncé la convention de délégation au 31 décembre 2022. Durant l'année écoulée, 57 plaintes pénales ont été déposées. Depuis le 1^{er} septembre 2022, l'unité ne dépose plus de plaintes pénales auprès des autorités judiciaires, mais prépare les dossiers et les transmet à la DGCS en vue du dépôt des plaintes (46 dossiers ont déjà été transmis et 16 sont à préparer en vue de transmission). Actuellement, il y a 34 procédures pénales encore ouvertes, dont huit en suspension de cause et deux en appels au Tribunal cantonal. Le suivi de ces procédures lancées par le CSR de Lausanne sera également repris et suivi par le Canton.

Frais dentaires

Après une analyse précise de la situation, le RI prend en charge les soins dentaires médicaux des bénéficiaires du RI ou des personnes en difficulté financière. Les soins dépassant un montant de CHF 500.- doivent être soumis au médecin-dentiste cantonal (dispositif Médident) pour validation. En 2022, les frais dentaires des personnes au RI se sont élevés à CHF 3'000'017.-, dont CHF 2'168'786.- de frais supérieurs à CHF 500.- après accord Médident.

Domaine information et action sociales (DAS)

Unité information sociale

L'Info sociale informe les Lausannoises et les Lausannois sur les prestations sociales auxquelles ils et elles ont droit et les oriente vers les bonnes aides. L'unité offre également des appuis sociaux ponctuels. En 2022, la permanence Info sociale a assuré 4'795 consultations (4'620 en 2021) et suivi 564 dossiers (739 en 2021).

Unités d'action sociale

Toutes les personnes domiciliées à Lausanne et confrontées à des difficultés sociales peuvent trouver une aide, un soutien et des conseils en sollicitant un appui social auprès d'une assistante ou d'un assistant social, après une évaluation des besoins. Dans un premier temps, un bilan social est réalisé. Sur la base de ce bilan, un plan d'action est proposé. Cet appui social peut avoir un caractère obligatoire pour les bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI).

Les chiffres précis concernant les bilans sociaux et les plans d'action personnalisés ne sont pas encore disponibles dans le système de gestion centralisé MAORI pour 2021 et 2022. En janvier 2023, 2'764 dossiers étaient suivis par les assistantes sociales et assistants sociaux des unités d'action sociale et de l'Unité commune ORP-CSR.

Unité JAD

Le dispositif jeunes adultes en difficulté (JAD) a pour but de faciliter l'accès à la formation certifiée des jeunes adultes et d'éviter le recours au revenu d'insertion. En 2022, 496 personnes ont été reçues (532 en 2021), dont 169 jeunes ayant démarré une mesure d'insertion sociale de transition (185 en 2021) et 76 (86 en 2021) ayant entamé une formation certifiée (CFC ou école).

Programmes de formation FORJAD – FORMAD

Le programme FORMAD est un programme pilote cantonal permettant à des personnes de 25 ans et plus de bénéficier, dans le cadre de leur apprentissage, d'un accompagnement par AccEnt du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). En 2022, sur les 96 participantes et participants (127 en 2021), 32 ont été inscrits dans le programme FORMAD et 64 dans le programme FORJAD, s'adressant aux jeunes de 18 à 24 ans.

Unité insertion

L'Unité insertion travaille en collaboration étroite avec les assistantes et assistants sociaux du SSL et les conseillères et conseillers en placement de l'Unité commune ORP-CSR qui lui adressent des bénéficiaires pour élaborer, valider et mettre en œuvre un projet de formation ou un projet professionnel au sens plus large. Une des prestations destinées aux bénéficiaires de l'Unité commune ORP-CSR permet d'évaluer la faisabilité d'un projet de formation proposé par les bénéficiaires eux-mêmes avant leur réalisation.

En 2022, l'Unité insertion a suivi 285 personnes, dont 134 dans le cadre de la mise sur pied d'un projet professionnel ou de formation; elle a clôturé 149 suivis. Il est à relever que les situations des bénéficiaires sont chaque année plus complexes et les sorties vers la formation ou l'emploi prennent davantage de temps. Divers freins doivent être traités en amont. Pour illustrer cette situation, relevons que 11 personnes ont été orientées vers l'AI et que le suivi a dû être arrêté pour 25 autres personnes en raison de problèmes de santé. Une tentative d'activation d'un projet professionnel permet souvent de mettre en lumière les difficultés rencontrées par le ou la bénéficiaire.

Unité commune ORP – CSR

L'Unité commune réunit en un même lieu des conseillères et conseillers en personnel de l'Office régional de placement et des assistantes et assistants sociaux du Centre social régional. Ce regroupement des compétences et des ressources permet d'accompagner les bénéficiaires RI en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle en les aidant à retrouver un emploi ou de mettre en place un projet d'insertion visant à retrouver une autonomie financière.

Depuis 2021, le nombre de personnes suivies à l'Unité commune ORP-CSR tend à se stabiliser. Ce nombre se situe entre 1'000 et 1'100 personnes. Une restructuration est en cours pour 2023, afin d'adapter l'organisation de l'unité au nombre de personnes suivies et de favoriser le travail pluridisciplinaire entre assistantes sociales et assistants sociaux et conseillers et conseillères en insertion.

Domaine prestations sociales communales

Dispositif aide sociale au logement (DASL)

Le DASL a pour mission de venir en aide aux Lausannoises et Lausannois financièrement ou socialement défavorisés qui connaissent des difficultés à trouver et/ou à conserver un logement. Le DASL aide prioritairement au maintien du logement et à la recherche d'un logement durable sur le marché libre ou subventionné. Il peut offrir un relogement en urgence, un logement provisoire dans des chambres ou appartements meublés ou sous-louer un logement social pour une durée indéterminée à des personnes qui, sans cette sous-location, n'accéderaient pas à un logement.

En 2022, le DASL a reçu 695 nouvelles demandes (641 en 2021), dont 219 demandes pour un accès à un logement (97 en 2021), 76 pour un accès à un appartement communautaire (105 en 2021). Il y a eu également 156 situations d'urgence (166 en 2021), 114 interventions pour un maintien dans le logement (164 en 2021) et 85 pour des exécutions forcées (expulsions du logement), contre 109 en 2021.

Parmi les 85 ménages concernés par les exécutions forcées, 13 ont été relogés par le DASL, 9 ont reçu une aide pour un maintien ou un relogement dans leur logement, 20 ont retrouvé un logement par leur propre moyen. Le DASL est sans nouvelles pour 34 situations, malgré plusieurs tentatives de prise de contact.

713 (657 en 2021) appuis sociaux de durée variable ont été délivrés aux sous-locataires du parc de logement. Les appuis sociaux sont comptés pour chaque type d'objet du parc. Plusieurs appuis sociaux peuvent ainsi être comptés pour un ou une bénéficiaire, si ces personnes occupent différents types de logements dans la même année.

Le DASL propose également des ateliers hebdomadaires de recherche de logement (Infolog) ouverts à toutes et tous, sans condition. Depuis avril 2022, 158 personnes y ont participé.

Au 31 décembre, le parc de logement du DASL comptait 583 objets (598 en 2021), dont 445 logements sociaux loués à des gérances, (383 en 2021), 138 chambres meublées (communautaires, Pension Simplon, César-Roux 16, Le Patio, Saint-Martin 10-14) contre 142 en 2021 et comme en 2021, 73 chambres d'hôtel conventionnées. En 2022, le dispositif a travaillé avec 57 gérances (49 en 2021). En cours d'année, 345 ménages sont entrés dans le dispositif, dont 121 dans des hôtels conventionnés (contre 322 ménages dont 114 en hôtel en 2021). 287 ménages en sont sortis dont 99 d'hôtels (328 dont 115 hôtels en 2021) et 40 ont pu sortir du dispositif avec un bail en nom propre (67 en 2021).

Unité d'assainissement financier (Unafin)

L'Unafin répond à toute Lausannoise, Lausannois ou membre du personnel de l'administration communale, confronté à des problèmes de dettes et souhaitant des conseils afin de chercher des solutions pour assainir leur situation financière. Un appui social spécialisé en désendettement est apporté en ouvrant un dossier d'aide individualisée. L'Unafin effectue également des actions de prévention du surendettement et offre des formations dans ce domaine.

239 nouveaux dossiers ont été ouverts en 2022, en hausse de 17% par rapport à 2021 (204).

La prestation HoRlzon répond aux besoins des bénéficiaires du RI ayant un appui social. 128 demandes ont été enregistrées en 2022 contre 113 en 2021. 223 dossiers étaient en cours au 31 décembre 2022, (209 en 2021). Par rapport à l'année précédente, un plus grand nombre de dossiers a été fermé après une stabilisation de l'endettement (21 contre 10 en 2021). En revanche, tout comme en 2021, une bonne partie des dossiers a été fermée suite à un bilan d'endettement et la transmission des informations y relatives (116 en 2022, 107 en 2021). Le nombre de dossiers fermés pour interruption ou abandon du projet connaît un recul sur l'année 2022 (36 contre 56 en 2021).

Les actions de prévention ont pu se poursuivre durant l'année avec succès, représentant une augmentation de 60% du nombre de participantes et de participants (383 en 2022 contre 238 en 2021).

Les actions de formation auprès des curatrices et curateurs privés et professionnels se sont poursuivies. Seuls les nouvelles et nouveaux collaborateurs sont concernés par cette formation ce que explique la légère diminution du nombre d'actions (71 en 2022, 98 en 2021).

La hotline «Parlons Cash!» a été active tout au long de l'année. L'augmentation du nombre d'appels se poursuit et se confirme encore cette année (688 en 2022, 642 en 2021).

Dispositif compétences de base (CIFEA)

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes (CIFEA), afin de les offrir aux Lausannoises et Lausannois en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations: le Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue (CEFIL)-Le Relais, l'Espace femmes-Appartenances, l'association d'orientation, réinsertion et formation (Corref, Français en jeu et Lire et écrire.

En 2022, la CIFEA proposait 4'319 places de cours conventionnées (4'316 en 2021), pour 144'036 heures de cours (144'359) pour un montants de CHF 3'788'560.- (CHF 3'784'324.- en 2021) dont 3'074'328.- provenant du SSL (CHF 3'068'990.- en 2021).

La légère baisse du nombre d'heures de cours s'explique principalement par la suppression d'un cours annuel animé par une formatrice bénévole, au profit d'un prix d'achat légèrement augmenté des 26 prestations bénévoles maintenues à Français en Jeu. Le nombre de places est par contre en légère augmentation, car un atelier supplémentaire a pu être ouvert au deuxième semestre chez ce même prestataire.

Le montant engagé par la Ville de Lausanne a augmenté pour compenser en partie l'arrêt du co-financement du Service de la petite enfance (CHF 10'000.-) pour la prestation d'accueil des enfants des personnes suivant un cours dans le cadre de la Communauté d'intérêt pour la formation de base des adultes. Le montant total (SSL + autres financements) a varié en conséquence, ainsi qu'en raison de l'augmentation de CHF 9'000.- du financement reçu de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire.

Aide sociale d'urgence

Durant l'année 2022 le dispositif d'aide sociale d'urgence a continué d'être fortement sollicité, que ce soit les prestations en lien avec l'aide alimentaire, les hébergements d'urgence ou l'accueil de jour.

Hébergement d'urgence

Après l'ouverture de 41 places à Saint-Martin 10–18 en 2021, le développement du dispositif d'hébergement d'urgence s'est poursuivi, avec l'ouverture de deux hébergements pour populations spécifiques, Borde 47 permettant l'accueil d'une vingtaine de personnes vulnérables, de travailleuses et travailleurs sans abri de mai à novembre, et César Roux, accueillant une dizaine de femmes et de familles à partir du mois d'avril.

Nombre de place du dispositif 2021–2022 par lieu

	2021		2022	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Dispositif annuel				
Saint-Martin (Ville de Lausanne)	41	41	41	41
La Marmotte (Armée du Salut)	30	30	31	31
Sleep-in (Association Sleep-In)	26	31	26	26
Populations spécifiques				
César-Roux 5 (Ville de Lausanne)	-	-	10	10
Borde 47 (Ville de Lausanne)	-	-	21	
Dispositif hivernal				
Hébergement hivernal (Borde 47) (Ville de Lausanne)	-	42	-	42
Le Répit (Mère Sofia)	-	100	-	100
Total	97	244	129	250

En 2022, 1'709 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville (1'612 en 2021), pour un total de 47'549 nuitées (43'737 en 2021), dont 10'698 à la Marmotte, 11'742 au Sleep In, 13'706 à l'Etape Saint-Martin, 2'536 à César-Roux 5. Enfin Borde 47 a compté 3'829 nuitées dans le cadre du dispositif hivernal et 5'038 pour l'hébergement pour populations spécifiques.

Les hommes représentent 77% des bénéficiaires, les femmes 18% et les enfants 5%. Les nationalités les plus représentées sont la nationalité roumaine, avec 21%, puis les nationalités française et espagnole avec 10% chacune. La nationalité suisse représente 7% des personnes présentes en 2022. Une évaluation, réalisée sur ces dix dernières années, montre que 72% des usagers et des usagers fréquentent les hébergements d'urgence sur une durée totale de moins de trois mois.

Le nombre de refus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements, ainsi qu'au Bureau des réservations. 6'694 refus ont été signifiés en 2022 (5'772 en 2021). A noter qu'une personne peut se voir annoncer, dans la même journée, plusieurs refus, si elle s'est présentée à plusieurs endroits. Pour l'ensemble du dispositif, on compte, en 2022, dix-huit refus en moyenne par jour, contre seize en 2021. En parallèle, pendant les mois d'hiver où le dispositif est renforcé, il reste des lits disponibles plusieurs nuits par mois.

Le dispositif d'hébergements d'urgence bénéficie depuis novembre 2020 de la présence quotidienne d'une infirmière ou d'un infirmier de Médecins du Monde. Ainsi chaque soir, dans l'un

des lieux d'accueil de la ville, cette personne reçoit dans le cadre de permanences les bénéficiaires des structures ayant besoin d'un conseil médical ou de soins. Durant l'année 2022, 2'185 consultations ont ainsi été réalisées.

Par ailleurs, une nouvelle prestation d'hébergement d'urgence pour des populations spécifiques a été développée depuis le printemps 2022 dans les bâtiments de César-Roux (avril 2022 à mars 2023) et de Borde 47 (mai à novembre 2022), permettant l'accueil de travailleuses et travailleurs précaires, de personnes vulnérables (personnes âgées ou malades), de femmes et de familles. Sur les 24 personnes suivies dans le cadre du projet de Borde 47, la moitié a vu sa situation changer, que ce soit par l'obtention d'un permis leur ouvrant de nouveaux droits ou en intégrant un logement.

Enfin, en début d'année, le dispositif, en collaboration étroite avec le DASL, a trouvé des solutions de relogement pour toutes les familles et les personnes vulnérables (à savoir pour 44 habitantes et habitants sur 56) qui ont dû quitter le bâtiment Isabelle-de-Montolieu, temporairement mis à disposition de personnes sans abri.

Le Répit (Fondation Mère Sofia)

En cinq mois d'ouverture durant l'hiver 2021–2022, le lieu d'accueil de nuit le Répit a comptabilisé plus de 12'000 entrées, composées d'environ 90% d'hommes et 10% de femmes, avec une moyenne de 80 personnes accueillies chaque nuit. Le Répit a rouvert ses portes le 1^{er} novembre 2022 pour la saison d'hiver 2022–23.

Accueil de jour – L'Espace (Saint-Martin, Ville de Lausanne)

L'Espace offre un accueil libre avec collation les matins et un accueil plus individualisé les après-midi au moyen d'une permanence administrative et sociale et des activités permettant la création de lien social. A l'Espace, les usagères et usagers peuvent aussi bénéficier d'une consigne à bagage, d'une adresse postale et d'une permanence infirmière.

La forte augmentation du nombre d'entrées à l'Espace (41'479 en 2022 et 26'324 en 2021) est liée au fait que durant l'année 2022 la prestation d'accueil libre, qui était auparavant cantonnée aux matinées, s'est étendue aux après-midis, permettant d'accueillir plus de personnes quotidiennement. La moyenne journalière est ainsi passée de 101 en 2021 à 159 en 2022. Au 31 décembre, 2'358 personnes y disposaient d'une adresse postale (2'053 en 2021) et 122 d'une consigne à bagages contre 67 en 2021.

La diminution d'environ 15% des contacts établis durant les permanences infirmières (373 en 2022, 442 en 2021) est quant à elle liée au fait que seules 41 permanences ont pu avoir lieu sur les 52 prévues, en raison d'une réorganisation d'équipe de Point d'eau Lausanne qui les assure. En 2022, 2'843 contacts ont été établis dans le cadre des permanences sociales (un nouveau système de comptabilisation ne permet pas la comparaison avec l'année précédente).

Aide alimentaire

La Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL) récolte des denrées alimentaires et d'hygiène et les redistribue à ses 34 associations membres, toutes actives dans le soutien aux personnes en situation de précarité et dans le besoin.

En 2022, 756'000 kilos de nourriture ont été distribués par la CARL à ses associations membres, en augmentation par rapport à 2021 (747'000), notamment en lien avec la demande élevée de personnes en provenance d'Ukraine et l'augmentation marquée du coût de la vie en 2022.

Les distributions d'aide alimentaire dans les maisons de quartiers mises en place lors de la crise covid ont été reprises par le SSL et confiées à la fondation Mère Sofia. Cette prestation, permet d'ouvrir trois kiosques sociaux par semaine, une semaine sur deux, dans six maisons de quartiers et d'offrir un soutien aux maisons de quartier permettant une distribution alimentaire à 120 foyers. Il comporte également un suivi social intense et une aide alimentaire offerts à 100 foyers dans les locaux de la Fondation Mère Sofia.

En 2022, la Soupe populaire a servi 76'556 repas les soirs et 16'784 les midis (mercredi, vendredi et dimanche), pour un total de 93'340 repas servis.

Dispositif addictions

En 2022, l'implication de tous les partenaires du Dispositif addictions ainsi que la bonne collaboration avec les autres services de la Ville et avec le Canton ont permis d'assurer la délivrance de

toutes les prestations dans de bonnes conditions. Le dispositif a également œuvré à l'élaboration d'un plan de mesures visant à réduire les problèmes occasionnés par les consommations de substances illicites dans l'espace public.

Sous le nom «Cann-L», le dispositif addiction a monté un projet pilote de vente de cannabis. Prévu sur une durée de quatre ans et demi, ce projet sera mené conjointement avec Addiction Suisse. Il a pour but de mesurer les effets d'un modèle de vente à but non lucratif sur la consommation, en termes de santé, comme de sécurité. En décembre 2022, la Commission cantonale d'éthique a donné son accord. En parallèle, l'analyse du dossier était toujours en cours auprès de l'Office fédéral de la santé publique.

Distribution de seringues

En 2022, une augmentation du nombre de seringues distribuées est constatée de manière générale (138'796 par rapport 116'357 de 2021, que ce soit au Distribus (60'594 en 2022 et 53'643 en 2021), au Passage (65'145 en 2022 et 50'723 en 2021) et à l'automate (13'047 en 2022 et 11'991 en 2021).

Espace de consommation sécurisé (ECS)

A la suite de l'adoption du préavis N° 2016/41 «*Politique communale en matière de drogues*», le SSL a coordonné la mise en œuvre de l'Espace de consommation sécurisé, incluant le mandat de la conduite du projet pilote pour une durée de trois ans, confiée à la Fondation ABS. L'ECS vise à réduire les risques liés à la consommation de drogues du point de vue sanitaire et social, mais également à diminuer les nuisances liés à la consommation dans l'espace public. L'ECS offre aux personnes toxicomanes un espace propre et sécurisant pour leur consommation, du matériel stérile et un encadrement professionnel. L'ECS a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2018; la phase pilote du projet s'est terminée le 30 septembre 2021. S'est ouverte alors une phase transitoire avec le maintien de la prestation pour permettre au SSL d'étudier sur la base d'évaluations, la suite à donner au projet pilote.

Depuis l'été 2022, on observe une fréquentation de l'ECS en nette augmentation avec 60 contacts par jour en moyenne (44 en 2021) et des pics, jusqu'à 100 passages certains jours, pour un total de 23'139 passages (15'881 en 2021) dont 18'987 d'hommes (12'218) et 4'152 de femmes (3'663) (une même personne peut faire plusieurs passages).

Appui socio-éducatif

- au Passage et à la Terrasse, la Fondation ABS offre un accueil aux personnes dépendantes et précarisées et vise à maintenir le lien social tout en réduisant les risques liés à la consommation de produits stupéfiants. Toute nouvelle personne accueillie à la fondation ABS peut bénéficier de l'ensemble des prestations. Les structures de la Fondation ont été très fréquentées en 2022 avec une augmentation notable du nombre de contacts. Les prestations d'aide à la survie, en particulier les prestations d'hygiène (douches, lessives) ont été particulièrement demandées. En 2022, 427 nouvelles personnes ont été accueillies (366 en 2021) et 358 inscrites (287 en 2021). 30'603 contacts ont été dénombrés au Passage (26'533 en 2021) et 11'086 à la Terrasse (10'143 en 2021). Dans les deux structures, les hommes représentent 85% du public concerné;
- l'association Fleur de Pavé offre un lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement aux personnes exerçant la prostitution, afin de diminuer les risques liés à cette activité. Le total des contacts (8'259) est en légère augmentation par rapport à 2021 (8'101). Les contacts au bus (6146, 5'453 en 2021) et dans les établissements (933, 783 en 2021) ont augmenté, alors que ceux au bureau ont diminué (1'180, 1'865 en 2021). La répartition entre les différents lieux retrouve celle d'avant le covid;
- les associations l'Eveil et Sport'Ouverte proposent des ateliers et des activités favorisant l'insertion sociale des personnes en difficultés psychologiques, sociales, et souffrant de dépendances. Le développement du programme d'activité de l'Eveil se traduit par une augmentation du nombre moyen de personnes par jour d'ouverture (68, 50 en 2021) avec 329

personnes accueillies au total contre 261 en 2021 et 26'031 inscriptions aux ateliers (12'170 en 2021). La fréquentation des activités de Sport'Ouverte est également en augmentation avec 2'543 personnes accueillies dans le cadre des activités régulières contre 1'962 en 2021;

- la prestation Macadam de la Fondation Mère Sofia propose des petits jobs à des femmes et des hommes fragilisés par des difficultés diverses (chômage, maladie, dépendance, rupture familiale, etc.). Le SSL mandate depuis 2017 Macadam pour effectuer des tournées de ramassage des déchets dans le quartier du Vallon;
- depuis 2019, le SSL mandate également l'association SYSTMD pour une activité de ramassage des déchets de consommation de produits stupéfiants dans les toilettes publiques du centre-ville avec des pairs-consommatrices et consommateurs. Le travail de sensibilisation auprès des pairs est une dimension essentielle de ce projet qui a aussi un fort impact sur la propreté de l'espace public. En 2022, SYSTMD a effectué 269 jours de ramassages des déchets dans les WC et l'espace public, ce qui a représenté 290 petits jobs.

Service du travail (ST)

Principales missions du service

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi;
- conseiller les demandeuses et demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires;
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi.

Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession.

Emploi Lausanne

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi;
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité;
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif.

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques;
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé).

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.90	12.00	12.00	12.00
Emploi Lausanne	48.85	43.30	51.35	45.50
FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Inspection du travail	7.30	6.40	7.30	6.70
Office régional de placement	104.80	72.40	104.80	63.80
Unité commune ORP-CSR	27.60	20.40	27.60	17.40
Total service	201.95	156.00	204.55	146.90

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	2.60

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Administration ST	14	12.00	14	12.00
Emploi Lausanne	51	43.30	54	45.50
FLAT	2	1.50	2	1.50
Inspection du travail	8	6.40	8	6.70
Office régional de placement	77	72.40	68	63.80
Unité commune ORP-CSR	22	20.40	19	17.40
Total service	174	156.00	165	146.90

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Administration ST	1	1
Emploi Lausanne	1	-
Total service	2	1

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	2
Total service	19	10

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	2
Décès	-
Démission	12
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-

Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	19

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	15	0.46	16	0.41
Auxiliaires mensualisé·e·s	10	3.62	17	7.91
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	25	4.08	33	8.32

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Le marché du travail actuel se caractérise par une forte concurrence dans le recrutement de personnel qualifié comme non qualifié. Les entreprises de certains secteurs économiques ont beaucoup de difficultés à repourvoir les postes vacants, alors même que leurs carnets de commandes sont souvent bien remplis. La croissance économique qui se poursuit, malgré les aléas conjoncturels dus à la situation internationale, et surtout les nombreux départs à la retraite, offrent aux jeunes qui sortent de formation professionnelle beaucoup de possibilités. Le marché du travail économique est également très dynamique, en raison d'un turn-over important des travailleuses et travailleurs qui saisissent les opportunités de changer de poste de travail.

Cette situation réjouissante représente un défi pour le Service du travail qui doit adapter ses structures à un chômage historiquement bas. L'Unité commune ORP-CSR a été réorganisée durant l'année 2022 afin de tenir compte d'un nombre de bénéficiaires à la baisse.

Le marché du travail, dynamique et tendu, fait peser de fortes contraintes sur les entreprises en termes de productivité qui se traduisent parfois par des pressions accrues sur les travailleuses et les travailleurs. Les plaintes enregistrées à l'Inspection du travail de Lausanne, de même que la gravité des infractions constatées, sont à la hausse. L'économie de plateforme, en plein développement, représente également un défi pour les autorités du marché du travail, car les sociétés qui l'animent cherchent délibérément à échapper à toute obligation et au cadre légal existant.

Le Service du travail s'efforce enfin de moderniser ses processus en s'appuyant sur les nouvelles possibilités offertes par les outils numériques. Après l'ORP, c'est Emploi Lausanne qui a pu bénéficier d'une application très performante en 2022. En parallèle, le service agit contre la fracture numérique. Des programmes d'aide aux usagères et aux usagers qui en ont le besoin ont débuté en 2022 tant à Emploi Lausanne qu'à l'ORP.

Unité ressources humaines

Durant l'année 2022, l'Unité ressources humaines a soutenu la direction du service dans la réflexion, puis le déploiement, d'une réorganisation de l'Unité commune ORP-CSR (UC), de concert avec le Service social.

L'unité a également poursuivi son engagement dans la réorganisation de l'unité Emploi Lausanne (EL).

Unité support

Durant l'année sous revue, les procédures de facturations, basées sur le logiciel de gestion des mesures sociales MAORI, se sont poursuivies. L'unité a poursuivi et intensifié les travaux de préparation à l'introduction du nouveau progiciel de gestion intégrée Abacus. Un des défis

spécifiques induit par ce nouveau système d'information financière est de pouvoir assurer l'établissement des différents décomptes et budgets exigés par les mandants d'Emploi Lausanne, dans le triple respect des procédures municipales, cantonales et fédérales. Les processus et procédures dans le logiciel OPTIMISO ont été reformulés. Et enfin, la transition du service vers une portabilité informatique complète a pu être réalisée.

Office régional de placement (ORP)

Les solutions «digitales» pour effectuer un travail de conseil et d'accompagnement à distance des demandeuses et demandeurs d'emploi ont fait leurs preuves durant la crise covid et ont pu être pérennisées. Le site internet des ORP et de l'Unité commune, Job Room, s'est étoffé de nouveaux e-services. L'ORP a reçu individuellement les demandeuses et demandeurs d'emploi en difficulté face aux innovations technologiques pour les aider à la création d'un compte et à se familiariser avec les différentes fonctionnalités de ce site.

La baisse du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi a continué sur le premier semestre 2022, restant plutôt stable sur le deuxième alors qu'une courbe ascendante était attendue. Suivant cette tendance, l'ORP et l'UC ont également vu une réduction de leurs effectifs avec le non-remplacement de 11 départs. Les flux de travail restent toutefois très importants avec des pics de plus de 700 entrées pour autant de sorties mensuelles. Le marché de travail est volatile et il semble que le contexte soit favorable pour changer d'employeur ou d'employé-e, avec ou sans passage par l'ORP.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi par genre

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Hommes	3'285	3'179	3'899	3'741	3'015	-19.4%
Femmes	2'827	2'848	3'224	3'033	2'638	-13.0%
Total	6'112	6'027	7'123	6'774	5'653	-16.5%

Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi par tranches d'âges

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
moins de 21 ans	132	131	128	104	94	-10.1%
21 à 25 ans	453	416	539	469	359	-23.5%
26 à 30 ans	1'003	971	1'206	1'072	854	-20.3%
31 à 35 ans	1'049	1'067	1'275	1'195	1'013	-15.2%
36 à 40 ans	891	907	1'043	1'010	838	-17.0%
41 à 45 ans	772	761	865	833	730	-12.4%
46 à 50 ans	669	657	765	752	606	-19.4%
51 à 55 ans	580	538	602	609	491	-19.4%
56 à 60 ans	412	416	490	489	435	-11.1%
61 à 65 ans	151	164	209	242	234	-3.3%
Total	6'112	6'027	7'123	6'774	5'653	-16.5%

Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi par origine

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Suisse	2'740	2'724	3'164	2'971	2'530	-14.8%
UE/AELE	1'960	1'866	2'361	2'267	1'822	-19.6%
Afrique	518	555	605	583	491	-15.8%
Reste Europe	393	379	410	386	323	-16.3%
Asie	205	223	257	255	217	-14.9%
Amériques	295	276	321	310	268	-13.5%
Autres/n.c.	2	4	5	3	3	0.0%
Total	6'481	6'123	6'027	7'124	6'775	-4.9%

Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi par professions recherchées

	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
Personnel des services directs aux particuliers	649	601	777	825	583	-29.3%
Commerçants et vendeurs	453	432	507	483	421	-12.8%
Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture	432	436	451	420	385	-8.4%
Aides de ménage	302	325	373	386	365	-5.5%
Spécialistes des sciences techniques	353	328	362	380	330	-13.2%
Employés de bureau	372	366	429	379	316	-16.6%
Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens	280	262	395	352	275	-21.9%
Spécialistes en administration d'entreprises	257	284	324	302	262	-13.2%
Professions intermédiaires, finances et administration	238	248	298	263	206	-21.8%
Manœuvre des mines, du bâtiment et des travaux publics, des industries manufacturières et des transports	233	237	281	251	200	-20.2%
Personnel soignant	181	180	247	226	197	-12.8%
Spécialistes de l'enseignement	210	230	234	202	186	-8.0%
Autres	2'154	2'098	2'445	2'304	1'928	-16.3%
Total	6'112	6'027	7'123	6'774	5'653	-16.5%

Moyenne mensuelle du nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi selon le nombre de jours d'inscription

Nombre de jours d'inscription	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021-2022
100 jours et moins	1'964	1'995	2'128	1'699	1'779	4.7%
101 à 200 jours	1'182	1'234	1'445	1'193	1'060	-11.1%
201 à 300 jours	792	796	1'037	867	650	-25.0%
301 à 400 jours	566	563	737	707	458	-35.2%
401 à 500 jours	393	377	505	573	333	-41.9%
501 à 600 jours	309	264	356	462	275	-40.5%
601 à 700 jours	216	174	253	369	235	-36.3%
701 à 800 jours	139	117	171	261	196	-24.9%
801 à 900 jours	86	75	98	178	164	-7.9%
901 à 1000 jours	63	59	59	113	120	6.2%
1001 jours et plus	402	371	333	352	383	8.9%
Total	6'112	6'027	7'123	6'774	5'653	-16.5%

Emploi lausanne

L'année 2022 a été marquée par la mise en place de la nouvelle organisation des activités d'Emploi Lausanne avec une équipe de direction au complet. Un travail de fond sur la valorisation des activités de production s'est amorcé et se poursuivra encore en 2023. En parallèle, le développement de partenariats d'entreprises s'est renforcé permettant d'élargir les possibilités de stages et d'offrir des opportunités d'emploi aux participantes et participants.

SIMEL, le nouveau système d'information pour les mesures d'Emploi Lausanne, développé à l'interne avec le programme 5D et l'appui du responsable des systèmes d'information de la direction, facilite dorénavant la gestion administrative quotidienne. De plus, cela donnera l'occasion d'élargir les activités de 5D par la création d'un atelier de développement web qui va pouvoir travailler sur les évolutions futures de cet outil.

Un atelier de soutien à l'utilisation des outils numériques pour la recherche d'emploi et la création d'une grille d'évaluation commune favorisant une uniformisation des pratiques ont également été mis en oeuvre. La nouvelle prestation EcoLausanne a été lancée en août sur mandat de la Direction cantonale de l'insertion et des solidarités (DIRIS). Grâce à cette prestation, la durabilité des activités productives d'Emploi Lausanne est valorisée. Elle devient une plus-value pour l'insertion socioprofessionnelle des participantes et participants. La réorganisation de DiversCités qui s'est achevée en décembre, permettra de développer de nouvelles activités et d'offrir des tâches plus variées aux bénéficiaires. Suite à la période covid, le fonctionnement du restaurant d'application Quai 14 a été adapté et stabilisé, ce qui a permis de pérenniser trois postes de travail.

Enfin, Lausanne Job a réalisé un travail important auprès des différents services de la Ville qui s'est concrétisé par l'ouverture de 22 nouveaux postes de stage et la mise à jour de 32 postes existants.

Inspection du travail lausanne (ITL)

En 2022, l'Inspection du travail a mené un total de 465 contrôles dont 120 visaient spécifiquement le contrôle des mesures de protection contre le Covid-19 (661 dont 358 spécifiques aux mesures covid-19 en 2021). 338 contrôles concernaient l'application de la loi sur le travail (LTr) et la loi sur l'assurance accident (LAA). L'ITL a reçu une cinquantaine de dénonciations formelles.

Dans 33% des cas, des infractions graves à la LTr ont été constatées. L'ITL a rendu une vingtaine de décisions consécutives à des infractions signalées après un avertissement. En outre, quatre situations ont fait l'objet de dénonciations pénales. Une augmentation de la gravité des infractions est relevée.

Au total 2'307 personnes (2'480 en 2021) ont sollicité la permanence de l'ITL. Les trois domaines d'activité principaux des usagères et usagers sont le secteur de la santé (16%), l'hôtellerie restauration (14%) et le secteur du commerce (12%). Plus de la moitié des questions concernaient la fin des rapports de travail (20%), le paiement des salaires (15%), les contrats (13%) ou l'incapacité de travail (10%).

De plus en plus de demandes de dérogations à l'interdiction du travail de nuit découlent d'exigences clients et ne se justifient pas nécessairement dès lors que des mesures organisationnelles permettraient tout à fait d'effectuer les travaux de jour. Toutes les demandes font l'objet d'une analyse préalable, elles peuvent être retirées ou adaptées après discussion avec l'entreprise lorsqu'elles ne remplissent pas les critères. Grâce à ce travail en amont, la plupart des demandes faisant l'objet d'une décision administrative, remplissent les critères d'octroi d'une dérogation. A ce stade de la procédure, l'ITL a délivré 227 autorisations de déroger à l'interdiction du travail de nuit ou du dimanche (276 en 2021) et en a refusé cinq (deux en 2021). Elle a rendu une trentaine de préavis dans le cadre de demandes d'examen de plans. A noter que suite aux modifications de l'Ordonnance 1 relative à la loi fédérale sur le travail, entrées en vigueur au 1^{er} avril 2022, plusieurs catégories d'entreprises n'ont plus besoin de faire de demandes.

Campagnes de prévention

En lien avec l'action prioritaire du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) sur l'utilisation des produits chimiques, l'ITL a conduit en 2022 une campagne de prévention sur les produits chimiques dans les entreprises de nettoyage (facility management). Environ un quart des entreprises font appel à des spécialistes de la santé et sécurité au travail et moins de la moitié des entreprises visitées disposaient de consignes suffisantes relatives à l'usage ou au stockage des produits chimiques. Dans moins de 10% des cas l'analyse de risque relative à la protection de la maternité a été réalisée malgré le fait que l'activité de ce type d'entreprise comporte des tâches pénibles ou dangereuses (port de charge, postures contraignantes, etc.).

L'ITL a également mené entre 2021 et 2022 une campagne de prévention dans les ongleries. Cette campagne, conduite avec Unisanté, avait pour objectif de collecter des informations, notamment sur les types de produits utilisés, les pratiques d'hygiène ou de stockage, et de sensibiliser les employeuses et employeurs ainsi que les équipes sur les risques liés aux produits chimiques et à la poussière, l'importance de la ventilation, l'utilisation des équipements de protection individuelle, etc. Cette campagne a mis en lumière des manquements aux mesures de protection en place, notamment en matière de ventilation et d'équipements de protection. En outre, les dangers liés à l'utilisation des produits chimiques et les bonnes pratiques en la matière sont souvent méconnus.

Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.)

La F.L.A.T. a pour but de venir en aide, directement ou indirectement, à des personnes ayant des difficultés à trouver du travail, à des personnes en formation ou qui sont en emploi. Elle

intervient notamment en aidant au financement d'une formation, d'un perfectionnement ou pour l'acquisition de matériel.

Cette année a été marquée par une légère augmentation du nombre des personnes qui se sont adressées à la F.L.A.T., ainsi que du nombre de demandes déposées et des aides allouées.

Ainsi, 40 demandes (37 en 2021) ont été présentées aux instances de la Fondation, qui en ont accepté 17 (19 en 2021). Le pourcentage des refus des divers projets est resté stable par rapport à l'année précédente, en s'élevant à plus de 50% (23 refus en 2022 et 18 en 2021).

17 personnes ont obtenu des prêts sans intérêts ou des dons, dont le montant global s'est élevé à CHF 72'843.-, soit un montant légèrement supérieur à celui de l'année précédente (CHF 71'346.10). L'aide allouée sous forme de dons a, par contre, été nettement privilégiée, en comparaison à 2021 (CHF 20'345.- contre CHF 10'969.75 en 2021).

Les 40 demandes déposées par 23 hommes et 17 femmes ont concerné essentiellement des projets de formation (12 pour les hommes et 13 pour les femmes). Dix demandes relatives au financement de permis de conduire ordinaires ou professionnels ont été déposées (2 femmes, 8 hommes) en net recul par rapport à l'année précédente qui en a compté 18 (1 femme, 17 hommes). Ce phénomène pourrait être mis en relation avec le contexte post-pandémique, où les projets de reconversion professionnelle ont été et sont encore florissants.

Pour mémoire, la Fondation, même si elle est administrée par la Commune de Lausanne, est tenue, étant juridiquement indépendante, d'éditer son propre Rapport d'activité qui contient davantage d'informations.

Le capital de la F.L.A.T. s'élève à environ CHF 1'900'000.-, somme qui comprend les prêts à rembourser par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

Service des assurances sociales (SAS)

Principales missions du service

Le Service des assurances sociales (SAS) accomplit les tâches d'une agence d'assurances sociales (AAS) pour le compte de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (CCVD) à Vevey, à savoir notamment:

- le contrôle de l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative;
- le contrôle de l'affiliation des sociétés sur la base des publications dans la Feuille officielle suisse de commerce (FOSC) pour tout le canton de Vaud;
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG des étudiantes et étudiants pour tout le canton de Vaud;
- le paiement des allocations en cas de service militaire, service civil ou de protection civile (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles, de la rente-pont et des prestations transitoires pour chômeuses et chômeurs âgés (Ptr);
- la fourniture des renseignements sur les différents domaines d'assurance sociale qui ne sont pas placés sous la responsabilité du service;
- l'accompagnement et le soutien de la population dans toute démarche administrative en lien avec les assurances sociales.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, le SAS contrôle que l'ensemble des Lausannoises et Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides aux primes. Depuis 2018, le service dispose d'une antenne de l'Office vaudois de l'assurance maladie dévolue aux Lausannoises et Lausannois.

Au plan communal, ses missions comprennent la gestion de l'allocation communale de naissance, de l'aide individuelle au logement, de l'octroi de subvention de transports publics (mesure 49 du Plan climat), des remboursements de frais de transports de loisirs en faveur de personnes à mobilité réduite et de la distribution gratuite de sacs à ordures.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.90	4.90	5.40	5.00
AMAL	12.30	11.70	11.80	11.50
Assujettissement AVS	6.30	6.10	6.00	5.30
PFM	8.80	8.80	8.80	8.80
Prest. compl. famil. & Rentes	22.70	19.10	22.10	19.30
Prestations AVS/AI	8.40	7.40	10.40	8.40
RFM et AIL	8.50	8.30	8.80	7.90
Total service	71.90	66.30	73.30	66.20

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022
Total service	1.40

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nb	ept	nb	ept
Administration	7	4.90	7	5.00
AMAL	13	11.70	13	11.50
Assujettissement AVS	7	6.10	6	5.30
PFM	9	8.80	9	8.80
Prest. compl. famil. & Rentes	24	19.10	25	19.30
Prestations AVS/AI	9	7.40	10	8.40
RFM et AIL	12	8.30	10	7.90
Total service	81	66.30	80	66.20

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2021	31 décembre 2022
	nb	nb
Administration ST	-	-
Emploi Lausanne	-	-
Total service	0	0

Le service a accueilli deux apprenti·e·s employé·e·s de commerce (rattaché·e·s au SPEL) en 2022

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2022	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	11	10
	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	11	10

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	6
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	11

Auxiliaires

	31 décembre 2021		31 décembre 2022	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	1	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	2	0.83	10	3.83
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	2	0.83	11	3.83

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Pour la 2^e année consécutive, la nette augmentation du nombre de personnes reçues (+58%) confirme un retour à une situation d'avant pandémie (46'880 contre 29'687 en 2021). L'augmentation des contacts en présentiel a pour conséquence une diminution des contacts à distance, avec tout de même 56'730 appels, 51'609 courriels et 72'968 courriers.

Le SAS a piloté avec le SGSCS la mise en œuvre de la mesure 49 du Plan climat «pour des transports publics moins chers». L'entrée en vigueur de la mesure au 1^{er} juillet, s'est traduite par une affluence record des bénéficiaires potentiels dans les locaux du SAS sur quelques semaines d'été. Depuis cette nouvelle prestation, très appréciée du public, a trouvé son rythme de croisière.

Egalement dans le domaine des transports, le remboursement des frais de transports de loisirs en faveur de personnes à mobilité réduite a été repris par le SAS (auparavant au SSL) à compter du 1^{er} juin.

Secteur juridique

Les juristes de l'agence d'assurances sociales collaborent avec les six centres régionaux de décision du canton. Le domaine s'occupe principalement du régime cantonal des prestations complémentaires pour familles et rente-pont. Il traite également des questions juridiques en lien avec l'allocation pour perte de gain militaire, l'aide individuelle au logement ainsi que de l'allocation communale de naissance.

Le nombre d'oppositions dans le domaine des PC familles a diminué passant de 144 en 2021 à 112 en 2022. En revanche, les recours sont en augmentations avec 14 cas déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal contre 5 en 2021.

Bureau de l'assujettissement

Secteur «Accueil et assujettissement»

Obligation de payer des cotisations AVS

Les personnes domiciliées en Suisse ou exerçant une activité lucrative en Suisse doivent payer des cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG. Des lettres concernant l'obligation de cotiser à l'AVS sont envoyées aux assurées et assurés lausannois ayant fait l'objet d'un changement dans leur situation personnelle, tel un divorce, un veuvage ou encore une arrivée de l'étranger. Durant l'année, 4'631 courriers (6'015 en 2021) ont été envoyés, accompagnés d'une notice explicative éditée par la caisse cantonale vaudoise de compensation AVS (CCVD) permettant à la personne assurée de vérifier sa situation actuelle. Afin d'éviter un envoi à double, le courrier remis lors de l'attribution d'un permis de séjour a été supprimé. Cette situation explique la baisse observée du nombre de courriers.

Sociétés inscrites au registre du commerce

Par délégation de la CCVD, l'agence d'assurances sociales (AAS) est chargée d'effectuer le contrôle d'assujettissement à l'AVS des nouvelles sociétés inscrites au Registre du commerce vaudois. Cette obligation concerne les employeuses et employeurs et indépendants. Le choix de la caisse de compensation AVS demeure libre. Au total, 4'774 nouvelles sociétés ont fait l'objet d'un contrôle à l'assujettissement à l'AVS en 2022 (5'637 en 2021).

Communications fiscales spontanées (CFS)

Pour fixer définitivement les cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG des personnes exerçant une activité indépendante, les caisses de compensation AVS sont liées par les données des autorités fiscales cantonales.

L'AAS mandatée par la CCVD a traité 2'398 communications fiscales spontanées (CFS) transmises par l'Administration cantonale des impôts (ACI), lesquelles n'ont pas été revendiquées par une caisse de compensation AVS (1'285 en 2021). Les tâches consistent pour l'AAS à consulter les différentes bases de données, notamment le registre central des affiliés-es du canton de Vaud et à effectuer, au besoin, un contrôle d'assujettissement à l'AVS auprès de la personne assurée.

Affiliation des étudiants-es

Par mandat de la CCVD, l'AAS se charge de facturer la cotisation AVS due par les étudiantes et étudiants, considérés comme des personnes sans activité lucrative au sens de la loi sur l'AVS. Pour ce faire, les 85 établissements d'enseignement vaudois doivent annoncer à l'AAS tous les étudiantes et étudiants qui ont eu 21 ans révolus au cours de l'année civile précédente. Sur la base de ces données, 21'066 (20'842) étudiantes et étudiants ont reçu une facture au verso de laquelle figurent des informations quant à leur statut en matière AVS et la procédure à suivre pour obtenir une dispense partielle ou totale de la cotisation AVS, pour celles et ceux qui ont exercé une activité lucrative.

En 2022, près de 58% des étudiantes et étudiants qui ont reçu une facture ont exercé une activité lucrative soumise à cotisation AVS.

Bureau des prestations AVS/AI

Prestations complémentaires à l'AVS/AI

Le public se présente à nouveau spontanément au guichet de l'AAS. L'augmentation du coût de la vie amène un public en recherche de renseignement. Dès le mois de mai, le nombre d'entretiens d'information sur les prestations complémentaires (PC) a augmenté. Par conséquent, le nombre de dépôts de demandes de prestations complémentaires à l'AVS/AI a augmenté de 10%, passant de 916 en 2021 à 1'007 en 2022. De leur côté, les interactions au guichet (3'356), pour des demandes ou suivis de dossiers de prestations complémentaires (PC), sont en baisse de 9.1% par rapport à l'année précédente.

Rentes de vieillesse

Ce sont 1'287 courriers (1'216 en 2021) qui ont été adressés aux futures rentières et rentiers lausannois pour les informer de la nécessité de déposer une demande de rente AVS et qu'elle peut s'effectuer auprès de l'Agence d'assurances sociales. Désormais, en lien avec la mesure 49 du Plan climat, ce courrier contient également une feuille d'information sur les subventions de transports publics pour les personnes à la retraite.

Recrutement des curatrices et curateurs

Le rôle des collaboratrices et collaborateurs consiste à présenter les différents mandats possibles et répondre aux interrogations des volontaires à la fonction de curatrice ou curateur pour leur permettre de se projeter dans cette fonction. Cette démarche permet de dresser leur profil afin que le Service des curatelles et tutelles professionnelles puisse proposer à la Justice de paix la candidature la plus appropriée en fonction des besoins de la personne concernée. Aucune campagne publique n'ayant été menée par le canton durant l'année, seuls 48 entretiens ont été menés.

Soutien à la population fragilisée

Le bureau maintient les partenariats du projet Vision 2020 avec Pro Senectute, certains CMS lausannois et le Bureau régional d'information et d'orientation (BRIO), essentiellement dans des accompagnements ponctuels permettant de lutter contre le non recours, de même que pour plusieurs suivis administratifs réguliers, dont certains à domicile.

Bureau des remboursements de frais de maladie et aide individuelle au logement et mobilité

Remboursements de frais de maladie (RFM)

Ce secteur a pour mission de transmettre à la CCVD, après diverses vérifications, les justificatifs qui donnent droit à un remboursement de frais de maladie et des demandes spécifiques telles que demandes d'évaluation d'aide au ménage, de remboursement de frais de régime, contestations, etc. Ainsi, 985 bénéficiaires ont bénéficié durant l'année du soutien des spécialistes de ce secteur.

Aide individuelle au logement (AIL)

L'AIL est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle complète le filet de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée aux loyers. Pour la première fois depuis la forte diminution observée en 2012 suite à la prise en compte de cette aide dans le calcul du revenu déterminant, le nombre d'ayants droits a augmenté de 10.8%.

Remboursement des frais de transports de loisirs

Les courses de loisirs subventionnées sont destinées aux Lausannoises et Lausannois à mobilité réduite et dans l'incapacité d'emprunter les transports publics, sans distinction d'âge, de revenu ou de fortune. Elles sont octroyées sur la base d'une attestation délivrée par un CMS, Pro Infirmis ou un ou une médecin. Les courses peuvent être assurées par un taxi ou par Transport handicap Vaud (THV). La gestion de cette prestation a été transférée du Service social Lausanne au Service des assurances sociales, le 1^{er} juin 2022.

En 2022, 45'764 courses ont été financées pour un total de CHF 908'466.- au bénéfice de 1'956 usagers et usagers. Ces chiffres sont en nette augmentation par rapport à 2021 (37'293 courses, CHF 710'181.90, 1'743 bénéficiaires). Les déplacements en taxis ont dépassés les chiffres d'avant covid (37'664 courses en 2022 et 33'361 en 2019), par contre les courses assurées par THV n'ont pas encore retrouvé le rythme d'avant (8'100 courses en 2022 et 10'360 en 2019).

Subventions de transports publics – Mesure 49 du plan climat

Depuis le 1^{er} juillet 2022, le service des assurances sociales assure la mise en œuvre de la mesure 49 du Plan climat «pour des transports publics moins chers». Des subventions à l'achat

d'abonnements annuels Mobilis zones 11-12 (+ 1 zone pour les habitantes et habitants des zones foraines) sont octroyées aux jeunes en formation de 20 à 24 ans (50% de rabais, CH 40.- d'émolument), aux bénéficiaires des prestations complémentaires (PC) AVS/AI (100% de rabais, émoluments de CHF 80.-), et aux personnes à la retraite (50% de rabais, émoluments de 40.-). La subvention est octroyée sous la forme d'un bon de rabais à commander, soit via une application développée spécifiquement (lausanne.ch/rabais-tl) soit par téléphone ou au guichet du SAS. Durant les six premiers mois de mise en œuvre, 9'321 personnes ont fait une demande de bon, 8'635 d'entre elles remplissaient les critères d'octroi. 35% des demandes ont été faites par téléphone ou au guichet. Sur les 8'635 bons distribués, 2'969 (34%) l'ont été à des retraitées et retraités, 1'398 (16%) à des jeunes en formation et 4'182 (48%) à des bénéficiaires des PC AVS/AI. Enfin, 86 bons ont été distribués à des habitantes et habitants des zones foraines ne faisant pas partie des catégories précitées (adultes et jeunes hors formation), dans le cadre de la subvention «zones foraines» pré-existante intégrée à ce nouveau dispositif.

Le total des subventions versées au 31 décembre s'élève à CHF 3'155'600.- dont CHF 252'700.- pour les jeunes en formation, CHF 646'900.- pour les retraitées et retraités, CHF 2'241'000.- pour les bénéficiaires PC AVS/AI et 15'000.- pour les adultes et jeunes hors formation des zones foraines.

Distribution de sacs poubelles

Le règlement communal sur la gestion des déchets, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013, stipule que chaque naissance d'un enfant donne droit à une distribution unique et gratuite de sacs poubelles (8 rouleaux de 35 litres ou 16 rouleaux de 17 litres).

Cette année, sur les 1'473 parents d'enfants nés en 2022 (1'639 en 2021, soit -10%), 1'431 sont venus chercher les sacs après avoir été informés par courrier. Le pourcentage de personnes n'ayant pas donné suite au courrier est en nette diminution pour atteindre 2.8% (15.2% en 2021).

Le règlement indique également que chaque personne souffrant d'incontinence (au sens LAMal) est à même de recevoir, chaque année 5 rouleaux de 35 litres ou 10 rouleaux de 17 litres. En 2022, 653 personnes ont bénéficié d'une remise de sacs, contre 605 en 2021, soit une augmentation de 8%.

Centre regional de decision (CRD) – prestations complementaires pour familles du grand-lausanne et rente-pont

Prestations complémentaires Familles (PC familles)

Les PC Familles ont pour but de garantir la sécurité matérielle des familles de condition modeste qui travaillent. La compétence du CRD du Grand-Lausanne s'étend, en sus de Lausanne, aux régions d'action sociale de l'Ouest lausannois, de l'Est lausannois et de Prilly-Echallens.

Au 31 décembre, le CRD du Grand-Lausanne comptait 2'692 dossiers PC familles ouverts (2'809 en 2021), pour lesquels le montant moyen des prestations versées mensuellement s'élève à CHF 1'061.80.

Rente-pont

La rente-pont, pour laquelle le CRD du Grand-Lausanne est le centre de compétence exclusif, a pour but de couvrir, dans une mesure appropriée, les besoins vitaux des personnes ayant atteint l'âge de 62 ans révolus pour une femme et 63 ans révolus pour un homme, n'ayant pas droit ou ayant épuisé leur droit aux indemnités de chômage et évitant ainsi l'anticipation de la rente AVS et LPP. Au 31 décembre, 1'324 dossiers étaient ouverts (1'288 en 2021).

Remboursement de frais

Pour les bénéficiaires de PC Familles, 74'849 factures ont été validées pour des remboursements de frais de maladie ou de garde. Ce sont 14'047 factures qui l'ont été pour les bénéficiaires de la Rente-Pont.

Le secteur dentaire a quant à lui répondu à 4'920 (4'882 en 2021) requêtes et a soumis 199 (197 en 2021) dossiers d'orthodontie au médecin-dentiste conseil.

Prestations transitoires pour chômeuses et chômeurs âgés (LPtra)

Cette prestation est entrée en vigueur courant 2021 et a été déléguée par la Caisse cantonale vaudoise de compensation (CCVD) au CRD du Grand-Lausanne. Durant l'année, il y a eu 181 nouvelles demandes déposées (78 en 2021), 77 décisions d'octroi notifiées (19 en 2021), 66 refus (36 en 2021) et 132 révisions.

Bureau des prestations familiales et militaires

Allocation communale de naissance (ACN)

Cette allocation est destinée aux parents d'enfants de condition modeste, dont la mère est sans activité lucrative et domiciliée à Lausanne depuis trois mois au moment de la naissance. Le montant de l'allocation s'élève de CHF 1'000.- à CHF 1'440.- par paliers de CHF 110.- en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né.

Dès que l'enfant est inscrit au Contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le SAS prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresser une notice expliquant les conditions d'octroi et un formulaire de demande d'allocation.

Le nombre de naissance et d'accueil en vue d'adoption, communiqué par le contrôle des habitants en 2022, est de 1'473 (1'639 en 2021). Ce sont 268 (269 en 2021) allocations qui ont été octroyées pour un montant de CHF 367'990.- (CHF 368'440.-). Comme l'an dernier, 134 décisions de refus ont été rendues.

Allocations pour perte de gain en cas de service (APG)

Sur délégation de la CCVD, l'AAS gère les allocations pour perte de gain (APG) en cas de service pour l'intégralité des étudiantes et étudiants du canton dès l'année de leur 21^e anniversaire, ainsi que pour les non-actives et non-actifs lausannois. Pour l'année 2022, 5'537 questionnaires APG (5'450 en 2021) ont été adressés à l'AAS.

Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF)

Sur délégation de la CCVD, l'AAS gère les allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative pour l'ensemble du Canton de Vaud. En 2022, selon les statistiques de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), dans le canton de Vaud il y avait 5'384 allocations pour enfants (7'064 en 2021), 1'983 allocations de formation (1'944 en 2021) et 386 allocations de naissance (399 en 2021) en faveur des personnes sans activité lucrative.

Bureau de l'assurance-maladie (AMAL)

Subside à l'assurance-maladie

L'AAS a pour mission de compléter les demandes de subsides, d'enregistrer les modifications concernant des demandes de subsides existantes et d'envoyer ces informations à l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM), via le Système d'Information du Revenu Déterminant Unifié (SI-RDU). L'OVAM (ou son antenne lausannoise rattachée au bureau AMAL) rend ensuite les décisions sur la base des informations transmises par l'AAS.

En mai 2022, l'OVAM a adressé une info ciblée à 7'258 Lausannoises et Lausannois non subsidiés (personnes ou ménages), dont le montant de la dernière décision de taxation fiscale laissait présager d'un potentiel droit au subside. Cette action a engendré une nette augmentation des demandes durant la période estivale.

Durant l'année, 5'216 demandes de subsides ont été transmises à l'OVAM (4'007 en 2021).

Contrôle de l'obligation d'assurance

L'Agence d'assurances sociales (AAS) a pour mission de vérifier que les personnes domiciliées à Lausanne disposent d'une couverture d'assurance-maladie conforme à la législation en vigueur. La situation des nouveau-nés et des personnes qui arrivent de l'étranger est ainsi systématiquement contrôlée. Les dossiers des personnes qui ne remplissent pas les exigences ou les délais sont transmis à l'OVAM, qui reprend la main et procède, en dernier recours, à une affiliation d'office pour l'assurance obligatoire des soins auprès d'un assureur LAMal agréé. La procédure de contrôle des frontalières et frontaliers a été reprise par l'OVAM à compter du 1^{er} janvier 2022.

En 2022, 10'819 lettres ont été adressées à la population lausannoise (12'026 en 2021) et 2'323 dossiers ont été transmis à l'OVAM (2'167 en 2021).

Antenne OVAM lausannoise (AOL)

L'antenne OVAM (office vaudois de l'assurance maladie) de Lausanne est en charge des demandes de subsides LAMAL déposées par les Lausannoises et Lausannois auprès de l'AAS ou via le portail Internet dédié. Son rôle consiste à calculer le montant du subside, notifier la décision et assurer le versement de la prestation. Elle veille à assurer une collaboration efficace avec le bureau AMAL et vise à optimiser le traitement des demandes de subsides avec l'OVAM. Très appréciée par les deux organismes, cette structure démontre à quel point son rôle est important dans l'allègement de la charge des primes d'assurance-maladie pour la population lausannoise.

